

TRANSPORT FERROVIAIRE

La ligne minière Ouest sera livrée avant fin 2025

Le directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), Azzedine Fridi, a annoncé la livraison de la ligne minière Ouest avant la fin de l'année 2025, soit plusieurs mois avant les délais contractuels. P 3



FACE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES

Le Gouverneur de la BA plaide pour un renforcement du multilatéralisme

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah-Eddine Taleb, a souligné depuis Washington (Etats-Unis) la nécessité de renforcer le multilatéralisme et la coopération internationale pour faire face à la montée des incertitudes qui pèsent sur l'économie mondiale.

P 2

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE, NUMÉRISATION

Nouvelle feuille de route pour les Travaux publics

Dans une démarche stratégique de redynamisation du secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base, le ministre Abdelkader Djellaoui a présidé une importante rencontre nationale réunissant les directeurs des Travaux publics des 58 wilayas, les cadres de l'administration centrale ainsi que les responsables des organismes sous tutelle.

P 3

VISITE DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES ENR AU MOZAMBIQUE

Poser les bases d'une coopération solide entre les deux pays

Chargé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Dr Mourad Adjal, a effectué une visite de travail en République du Mozambique du 14 au 17 octobre 2025, marquée par d'importantes rencontres politiques et économiques ainsi que par la signature de quatre accords de coopération majeurs entre les deux pays.

P 5

INVESTISSEMENT

**L'AAPI prend part au Forum
«MED Dialogues 2025»
à Naples P 2**

VALORISATION DU "MADE IN ALGERIA" À L'ÉTRANGER

**L'ANEXAL dévoile sa nouvelle
stratégie P 3**

HYDROCARBURES

**Participation algérienne au
"Russian Energy Week
2025" à Moscou P 5**

INVESTISSEMENT
L'AAPI prend part au Forum «MED Dialogues 2025» à Naples

Par S R.

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a pris part aux travaux de la 11^e édition du Forum des dialogues méditerranéens (MED 2025), organisée à Naples (Italie) du 15 au 17 octobre 2025, sous le thème : « Au-delà des turbulences... vers une prospérité partagée ».

L'AAPI a été représentée à cet important rendez-vous international par son directeur général, M. Omar Rekache, qui a participé à plusieurs panels et sessions de discussion, en présence du consul général d'Algérie à Naples, M. Chaouki CHEMMAM, ainsi que de représentants du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, a précisé l'Agence dans un communiqué.

Lors de la séance consacrée au thème « Stimuler les investissements pour libérer le potentiel de croissance en Afrique du Nord », M. Rekache a mis en avant les grandes réformes engagées par l'Algérie pour améliorer le climat des affaires, notamment à travers la digitalisation des procédures, la simplification administrative et le renforcement de l'accompagnement des investisseurs.

Il a également souligné les efforts du gouvernement pour instaurer un environnement économique transparent, attractif et compétitif, à même d'encourager les partenariats et les investissements productifs.

Le DG de l'AAPI a également pris part à la rencontre dédiée au commerce régional et à l'intégration économique, au cours de laquelle il a insisté sur la nécessité de renforcer les échanges entre les deux rives de la Méditerranée et de bâtir de nouveaux ponts économiques fondés sur la diversification et l'intégration dans les chaînes de valeur régionales.

La participation de l'AAPI à cette 11^e édition du Forum MED confirme l'engagement de l'Algérie dans la dynamique économique méditerranéenne et sa volonté de s'affirmer comme un partenaire stratégique du développement régional, fondé sur le dialogue, la complémentarité et la prospérité partagée.

FACE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES

Le Gouverneur de la BA plaide pour un renforcement du multilatéralisme

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah-Eddine Taleb, a souligné depuis Washington (Etats-Unis) la nécessité de renforcer le multilatéralisme et la coopération internationale pour faire face à la montée des incertitudes qui pèsent sur l'économie mondiale.

Synthèse Selma R.

S'exprimant au nom d'un groupe de pays lors de la 52^e réunion du Comité monétaire et financier international (IMFC), tenue les 16 et 17 octobre à Washington, dans le cadre des Réunions annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale, M. Taleb a indiqué que « l'économie mondiale entre dans une nouvelle phase marquée par une forte incertitude, liée notamment au vieillissement démographique, à la transformation numérique et au changement climatique, autant de facteurs qui redéfinissent les structures économiques et influent sur la croissance et la répartition des revenus ».

Pour lui, des niveaux d'endettement élevés et les mutations de l'ordre économique international accroissent les risques, rendant les perspectives de long terme plus incertaines. Malgré sa résilience actuelle, la croissance mondiale demeure atone, freinée par les chocs tarifaires, les tensions géopolitiques persistantes et les incertitudes de politique économique, dira-t-il, en indiquant que ces évolutions compliquent les efforts visant à stimuler l'emploi, réduire la pauvreté et reconstituer les marges budgétaires.

Par ailleurs, l'inflation, bien qu'en baisse graduelle, reste au-dessus des cibles fixées dans plusieurs économies.

M. Taleb a noté que les perspectives demeurent orientées à la baisse, en raison notamment du risque d'escalade de conflits et d'un durcissement des conditions financières internationales. Si les avancées en matière numérique et diplomatique constituent des éléments positifs, ils ne suffisent pas à contrebalancer les facteurs de risque.

Dans ce contexte, il a estimé que « la politique la plus efficace consiste à renforcer le multilatéralisme », soulignant la nécessité de réformer les mécanismes internationaux de règlement des différends afin de prévenir les conflits et le protectionnisme.

Le Gouverneur a mis en garde contre la concentration de déséquilibres extérieurs dans certaines grandes économies, estimant qu'une coopération accrue permettrait de restaurer durablement l'équilibre mondial.

Evoquant la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan (MOANAP), M. Taleb a relevé que les économies émergentes et en développement subissent déjà les effets du ralentissement mondial et des tensions commerciales.

Pour les exportateurs d'hydrocarbures, la volatilité des prix du pétrole et du gaz pourrait fragiliser les équilibres extérieurs et budgétaires, a-t-il averti, appelant à poursuivre les efforts de diversification économique. Les importateurs de pétrole, quant à eux, doivent

consolider leurs finances publiques en améliorant la mobilisation des recettes intérieures et en hiérarchisant les dépenses.

Les pays à faible revenu de la région, souvent touchés par des conflits, font face à des besoins de développement importants et nécessitent un appui international accru, a-t-il ajouté.

Sur le plan des politiques macroéconomiques, M. Taleb a recommandé de reconstituer les marges budgétaires et de renforcer la résilience face aux chocs futurs, en maintenant la stabilité des prix et la soutenabilité de la dette. Il a également plaidé pour une amélioration de l'efficacité de la dépense publique afin de dégager des marges pour l'investissement dans les infrastructures, la santé et l'éducation.

Enfin, le Gouverneur a réaffirmé le soutien de la circonscription qu'il représente au Programme d'action mondial de la Directrice générale du FMI, insistant sur l'importance du rôle du Fonds dans la stabilité financière internationale et la restructuration ordonnée de la dette.

Il a conclu en appelant à un FMI solide, fondé sur les quotes-parts et doté de ressources adéquates, saluant l'approbation par les pays de la région de la 16^e révision générale des quotes-parts et encourageant la poursuite des réformes de gouvernance dans le cadre des prochaines révisions.

SALON PHARMEX 2025 À ORAN

Plus de 20 contrats de partenariat signés

Plus de 20 contrats ont été signés, lors de la 9^e édition du Salon de la pharmacie et parapharmacie (Pharmex 2025), clôturée samedi à Oran, a-t-on appris du commissaire de ce salon. Plus de 20 contrats ont été signés entre des startups participant au salon et des sociétés privées dans le but de développer des projets com-

muns dans les domaines de la pharmacie et de la parapharmacie, a indiqué à l'APS, Dr Yassar Badour, ajoutant que "cette édition a été couronnée de succès, attirant plus de 3.600 professionnels du secteur, venus découvrir la richesse et les capacités dans le domaine ainsi que les nouveautés". "Nous avons atteint notre objectif prin-

cipal, qui était de regrouper les professionnels de la pharmacie pour discuter de leurs préoccupations, mais aussi nouer des relations de travail avec d'autres acteurs dans le domaine", a-t-il précisé. Cette manifestation a rassemblé, trois jours durant, plus de 100 exposants du secteur pharmaceutique et parapharmaceutique, laboratoires,

distributeurs, pharmaciens d'officine, médecins, étudiants en médecine, en pharmacie et services (logiciels, édition, référentiel des médicaments), a-t-il ajouté. D'autre part, 15 jeunes startups ont pris part à cet événement, afin de partager leurs solutions et leurs nouvelles perspectives dans le domaine de la pharmacie et de la santé.

COUR SUPRÊME - DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES Signature d'une convention de coopération

La Direction générale des Douanes a signé, samedi à Alger, une convention de coopération avec la Cour suprême, prévoyant un échange d'expertises et d'expériences, notamment dans le domaine de la formation, en vue de renforcer les capacités en matière de législation et de réglementation douanières.

La convention a été signée par le Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouch, et le premier président de la Cour suprême, Tahar Mamouni, en marge d'une Journée d'étude sur le thème "Le pourvoi en cassation en matière douanière", organisée en présence du procureur général

près la Cour suprême et de représentants des ministères de la Justice, des Finances et de la Défense nationale, et de la Cour constitutionnelle, les cours de justice ayant suivi les travaux par visioconférence.

Cette convention constitue un cadre réglementaire pour la mise en œuvre, tout au long de l'année, d'un programme d'action commun entre les deux institutions, axé sur l'échange d'expériences et d'expertises, notamment dans le domaine de la formation, en vue de renforcer les capacités dans le domaine de la législation et de la réglementation douanières, à travers l'organisation régulière de rencontres, de jour-

nées d'étude et de sessions de formation. Intervenant à cette occasion, M. Mamouni a précisé que cette convention "jette les bases d'un travail conjoint dans le cadre d'une coopération visant à résoudre toutes les problématiques liées à l'application des lois et des réglementations douanières au niveau de la juridiction de cassation", souhaitant qu'elle "constitue un pré-sage favorable pour la justice en général, ainsi que pour l'ensemble des institutions publiques qui exercent un rôle similaire à celui des Douanes, et que nous souhaitons voir rejoindre cette dynamique".

Quotidien économique

Les EnjeuxEco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE, NUMÉRISATION

Nouvelle feuille de route pour les Travaux publics

Dans une démarche stratégique de redynamisation du secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base, le ministre Abdelkader Djellaoui a présidé une importante rencontre nationale réunissant les directeurs des Travaux publics des 58 wilayas, les cadres de l’administration centrale ainsi que les responsables des organismes sous tutelle. Cette s’est achevée sur une série de décisions structurantes. Ces mesures traduisent la volonté des pouvoirs publics de moderniser le secteur, d’améliorer la gouvernance et d’instaurer une culture de proximité avec le citoyen.

Par Réda Hadi

Au terme des échanges et des interventions, le rapporteur du comité chargé de la synthèse des recommandations a présenté une liste d’instructions concrètes, destinées à relancer la dynamique des chantiers, renforcer la gestion et accélérer la transformation numérique du ministère. La première orientation majeure concerne le renforcement des mécanismes d’écoute et de communication. Une cellule d’écoute et d’orientation sera créée au niveau de l’Algérienne des Autoroutes (ADA) et des directions des travaux publics (DTP), avec pour mission d’interagir directement avec les citoyens à travers les réseaux sociaux. Cette cellule aura pour objectif de recueillir les doléances, signaler les dysfonctionnements et suivre en temps réel les interventions sur le terrain. Cette mesure vise à instaurer un service public réactif, transparent et proche des usagers, en plaçant la communication au cœur de la gestion quotidienne des infrastructures routières. Le ministère a également décidé de relancer les projets autoroutiers en retard, notamment dans les sections Est et Ouest du pays. Les directions locales ont reçu pour instruction de présenter des rapports périodiques sur l’état d’avancement des travaux et d’engager sans délai des opérations de maintenance urgente sur les axes stratégiques, en coordination avec les entreprises concernées. Ces interventions seront financées ultérieurement, mais leur exécution immédiate permettra de garantir la fluidité du trafic et la

sécurité des usagers, tout en améliorant la qualité du réseau national. La rencontre a également mis en avant la nécessité de former en continu les cadres et techniciens du secteur. Des programmes de formation renforcés seront élaborés en partenariat avec le Centre National d’Études (CNED) et le Contrôle Technique des Travaux Publics (CTTP). Le ministère souhaite ainsi valoriser les compétences déjà formées, favoriser le transfert de savoir-faire et garantir une gestion professionnelle et durable. Les directions des travaux publics devront, pour leur part, exprimer clairement leurs besoins en formation, afin d’assurer un encadrement technique adapté aux nouveaux défis. L’amélioration de la gouvernance et de la gestion des projets constitue l’un des piliers de la nouvelle feuille de route. Chaque direction des travaux publics devra identifier les projets en difficulté, proposer des mesures correctives et élaborer un plan d’action pour 2026. Le ministère encourage également la mutualisation des expériences entre institutions, notamment à travers la collaboration avec l’Agence Nationale d’Études et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires (ANESRIF). Les commissions de wilayas seront désormais plus impliquées dans la levée des obstacles administratifs et techniques, afin d’assurer la bonne exécution des investissements publics. Dans la continuité des réformes en cours, le ministère s’engage à accélérer la digitalisation du secteur. L’utilisation des systèmes numériques d’aide à la gestion et à la maintenance des routes sera généralisée à l’ensemble des structures locales.

Développées par le centre technique des travaux publics, ces plateformes permettront une gestion centralisée et transparente des projets, une meilleure planification des travaux et une supervision en temps réel des chantiers. De plus, toutes les données relatives aux marchés publics seront intégrées dans une base de données nationale, garantissant ainsi plus de transparence et de traçabilité dans la gestion administrative. De plus, une attention particulière sera portée aux wilayas du Sud, où plusieurs projets structurants connaissent des retards. Le ministère a insisté sur la nécessité de suivre de près le projet « Baledna » et d’en assurer la livraison dans les délais. Les responsables du groupe GITRA seront convoqués pour expliquer les lenteurs constatées dans les projets de Timimoun et Bordj Badji Mokhtar, tandis que les contrats en retard à In Salah, Tindouf et Bordj Badji Mokhtar seront résiliés. Les autorités locales de Béchar sont également invitées à lancer des projets de protection contre les aléas climatiques, afin d’anticiper les risques liés aux conditions environnementales. En clôturant la rencontre, le ministre Abdelkader Djellaoui a appelé à une mobilisation collective autour des grandes priorités du secteur, à savoir l’amélioration de la gouvernance, l’efficacité opérationnelle, la transformation numérique et la valorisation du capital humain et rapprochement des citoyens de l’administration. « La réussite de nos objectifs dépend de la présence sur le terrain, de la rigueur dans la gestion et de l’écoute permanente des citoyens », a conclu le ministre.

TRANSPORT FERROVIAIRE La ligne minière Ouest sera livrée avant fin 2025

Par Z R.

Le directeur général de l’Agence nationale d’études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), Azzedine Fridi, a annoncé la livraison de la ligne minière Ouest avant la fin de l’année 2025, soit plusieurs mois avant les délais contractuels. Dans un entretien accordé à la « Chaîne 1 » de la Radio nationale, Fridi a précisé que cette réalisation majeure s’inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné l’accélération de la livraison des grands projets ferroviaires stratégiques. « La ligne minière Ouest sera livrée avant la fin de l’année 2025, conformément aux orientations du président de la République, qui a insisté sur le respect des délais et la mise en service rapide de ces infrastructures », a-t-il déclaré. La ligne minière Ouest, qui relie les zones d’exploitation minière du sud-ouest du pays aux infrastructures portuaires du nord, constitue un axe stratégique pour le transport du minerai de fer extrait du gisement de Gara Djebilet, l’un des plus importants d’Afrique. Cette ligne, conçue pour le transport à grande capacité, permettra d’acheminer le minerai brut vers les complexes sidérurgiques et les zones industrielles, tout en réduisant les coûts logistiques et en renforçant la compétitivité du secteur minier algérien. Elle jouera également un rôle clé dans le développement de la région sud-ouest et la création d’emplois directs et indirects. Dans son intervention, le DG de l’ANSERIF a précisé que le réseau ferroviaire national se structure désormais autour de deux grands volets. Le premier concerne la construction de nouvelles lignes à vocation stratégique, notamment la ligne minière Ouest, la ligne minière Est, ainsi que la ligne transsaharienne Alger–Tamanrasset, qui atteindra à terme les frontières du Mali et du Niger. Ces projets, a-t-il expliqué, traduisent la volonté politique du gouvernement de relier le Nord au Sud et d’assurer un maillage territorial équilibré permettant le transport rapide des marchandises et des voyageurs.

VALORISATION DU “MADE IN ALGERIA” À L’ÉTRANGER L’ANEXAL dévoile sa nouvelle stratégie

Par Mourad A.

Sous l’impulsion de l’Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL) et en coordination avec le ministère du Commerce extérieur, l’Algérie s’apprête à franchir une nouvelle étape dans la promotion de ses exportations hors hydrocarbures. Plusieurs initiatives sont en cours pour donner au “Made in Algeria” une visibilité accrue sur les marchés internationaux. Réélu à la tête de l’organisation le 16 octobre dernier, Tarek Boulmerka a présenté une feuille de route ambitieuse axée sur la logistique, la représentation commerciale à l’étranger et la digitalisation. Selon le président de l’ANEXAL, le projet de création de bureaux de représentation à l’étranger est « presque finalisé » et pourrait voir le jour avant la fin du semestre. Ces structures serviront de points de contact et de promotion pour les entreprises algériennes, notamment sur les marchés africains et européens. « Notre priorité est claire : renforcer la présence des produits algériens à l’international à

travers des vitrines permanentes et une meilleure structuration des exportations », a-t-il expliqué lors de son intervention sur la « Chaîne III » de la radio nationale. Parallèlement, l’association plaide pour l’ouverture effective de zones franches, notamment à Tindouf et à la frontière tunisienne, afin de faciliter le stockage et la distribution des produits exportés. Ces espaces logistiques sont considérés comme des leviers essentiels pour dynamiser les échanges régionaux et réduire les coûts de transport. À ce sujet, Boulmerka a rappelé que d’importantes avancées avaient déjà été obtenues grâce à la coordination avec le ministère des Transports. « Les exportateurs bénéficient désormais de réductions automatiques de 50 % sur les frais de transport maritime, terrestre et de manutention, dès la domiciliation de la facture », a-t-il précisé. Le fret aérien a également été intégré à ce dispositif, avec la relance du service Algérie Cargo et la prise en charge de la moitié des coûts. Un projet de remise en service d’avions cargo pour le transport de produits frais est aussi à l’étude, afin de répondre à la demande

croissante des marchés du Golfe et d’Europe. Cette dynamique s’accompagne d’une progression notable des exportations hors hydrocarbures, en hausse de 23 % par rapport à l’année précédente, selon les chiffres du ministère du Commerce extérieur. L’agroalimentaire demeure le fer de lance de cette évolution : dattes, fruits, légumes et produits transformés gagnent du terrain sur les marchés européens et africains. « Nous avons même exporté des pastèques vendues à 15 euros la pièce en Europe », a illustré M. Boulmerka, pour souligner la valeur ajoutée du produit algérien lorsqu’il est bien positionné. L’ANEXAL ne limite pas ses efforts à la promotion commerciale. Elle entend également soutenir les petites et moyennes entreprises familiales, souvent freinées par le manque d’accès au foncier industriel, mais dotées d’un fort potentiel à l’exportation. À ce titre, l’intervenant a proposé la création de microzones industrielles dédiées à ces structures. « Elles constituent le socle du tissu productif national et méritent un accompagnement ciblé », a-t-il in-

sisté. L’association mise par ailleurs sur la digitalisation pour renforcer la visibilité internationale des exportateurs. Le constat est sans équivoque : la majorité d’entre eux ne disposent pas encore de site internet. L’ANEXAL souhaite vulgariser l’usage des outils numériques, encourager la création de plateformes digitales et améliorer la communication autour du “Made in Algeria”. Sur le plan institutionnel, le dispositif du guichet unique pour les exportations et les foires commence à produire ses effets. Les entreprises exposantes bénéficient désormais d’une prise en charge intégrale de leurs coûts de participation, même en leur absence physique. En parallèle, une déduction de 10 % est appliquée aux études de marché réalisées à l’étranger, un allègement bienvenu pour les opérateurs qui dénonçaient jusqu’ici des coûts locaux jusqu’à trois fois supérieurs. Enfin, l’ANEXAL prépare activement la participation algérienne à la Foire internationale de Dakar, prévue du 7 au 31 décembre. Un showroom permanent y sera installé afin d’exposer, tout au long de l’année, des produits nationaux régulièrement renouvelés.

CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT

L’AAPI lance un appel aux investisseurs

Dans le cadre de l’initiative nationale de reboisement lancée par le ministère de l’Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en coordination avec la Direction générale des forêts et l’Association Algérie Verte, et visant à planter un million d’arbres le 25 octobre 2025, l’Agence algérienne de promotion de l’investissement salue cette initiative nationale pionnière, qui incarne l’engagement de l’État algérien à renforcer le couvert végétal et à protéger l’environnement. Elle appelle tous les investisseurs et les opérateurs économiques à travers le pays à s’impliquer activement dans cette grande campagne écologique, à travers : « la contribution sur le terrain aux opérations de reboisement à l’intérieur et à l’extérieur de leurs espaces d’investissement et des zones industrielles ; le soutien de l’initiative par la mise à disposition de moyens nécessaires et d’équipes de travail et l’intégration de la dimension environnementale dans leurs stratégies d’investissement et leurs programmes de responsabilité sociale. Selon l’AAPI, investir dans l’environnement, c’est investir dans l’avenir, « faisons donc du 25 octobre 2025 une date marquant notre engagement collectif pour la protection de l’environnement et la contribution au développement durable. Ensemble... plantons l’espoir et bâtissons une Algérie verte».

ASSURANCES/BANQUES

La SAA et la BNA lancent la bancassurance dommage

La Société nationale d’assurance (SAA) et la Banque nationale d’Algérie (BNA) ont procédé dimanche au lancement officiel de leur activité de bancassurance dommage, concrétisant ainsi le partenariat stratégique conclu entre les deux institutions, a indiqué un communiqué conjoint. Cette nouvelle offre permet aux clients de la BNA d’accéder, directement au sein de leurs agences bancaires, à une gamme de produits d’assurance de la SAA, notamment l’assurance multirisques habitation (MRH), l’assurance contre les catastrophes naturelles (CAT-NAT), ainsi que les assurances couvrant les risques agricoles, dans une première phase. Selon la même source, cette initiative vise à rapprocher les services financiers et d’assurance pour simplifier les démarches des citoyens et des entreprises, en leur permettant d’obtenir une couverture adaptée à leurs besoins, notamment lors de la souscription d’un prêt, de l’ouverture d’un compte ou de l’acquisition d’un bien immobilier. Pour les professionnels et les agriculteurs,



cette offre commune devrait également faciliter les démarches d’investissement et de financement, précise encore le communiqué.

NOUVEAU PALAIS DES EXPOSITIONS

La ministre Mme Abdellatif souligne la nécessité d’accélérer le rythme des travaux

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a souligné, samedi, la nécessité d’accélérer le rythme des travaux du projet du nouveau Palais des Expositions des Pins Maritimes (Alger), afin de le livrer dans les délais fixés, indique un communiqué du ministère. Cette déclaration a été faite lors d’une visite d’inspection effectuée par la ministre à ce projet qui est "l’un

des principaux projets stratégiques visant à renforcer l’infrastructure dédiée aux grandes manifestations économiques et commerciales en Algérie". Au cours de cette visite, Mme Abdellatif a pris connaissance des différentes installations et équipements du nouveau Palais des Expositions, qui sera doté "de technologies modernes et de systèmes de gestion intelligents des bâtiments", précise la même source. A cette

occasion, elle a donné des instructions aux responsables de l’entreprise chargée de la réalisation du projet, en vue "d’accélérer le rythme des travaux de cet édifice, afin qu’il soit prêt à accueillir les plus grandes manifestations économiques nationales et internationales, à la faveur de la dynamique économique croissante que connaît le pays, grâce aux réformes initiées dans divers secteurs", lit-on dans le communi-

qué. La ministre a insisté sur "la nécessité d’améliorer le niveau des services offerts aux exposants et aux visiteurs, afin de faire du nouveau Palais des Expositions, une destination privilégiée capable d’accueillir les plus importants évènements et salons internationaux". Elle a, également, indiqué que le projet "fera l’objet d’un suivi régulier et continu par les services de son département ministériel, en vue de garantir le respect des délais de réalisation et les normes de qualité". La première responsable du secteur a estimé, à ce titre, que cette structure "est un édifice économique qui répond aux aspirations du pays, et incarne la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de construire des espaces modernes aux normes internationales pour l’organisation de grandes manifestations", ajoutant qu’il représente "une nouvelle vitrine économique et civilisationnelle de l’Algérie, en phase avec son ambition de bâtir une économie diversifiée et moderne", conclut le communiqué.

ENTREPRISE

Holcim El-Djazair obtient la certification Top Employer 2025

Holcim El-Djazair a annoncé avoir obtenu la certification Top Employer 2025, décernée par le Top Employers Institute, selon un communiqué du groupe. Ce label international distingue les organisations qui se démarquent par l’excellence de leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines, leur engagement envers le développement des talents et la qualité de l’environnement de travail offert à leurs collaborateurs. Le Top Employers Institute est une autorité indépendante qui évalue et certifie les pratiques RH des entreprises selon une méthodologie rigoureuse et reconnue mondialement. Les organisations candidates sont examinées sur la base du HR Best Practices Survey, qui couvre six grands domaines répartis en vingt thématiques, parmi lesquelles : la stratégie des talents, l’environnement de travail, le recrutement, la formation et le développement, le bien-être, ainsi que la diversité et l’inclusion. « Cette année, au niveau du Groupe Holcim, 19 pays – dont l’Algérie – ont également obtenu la certification Top Employer 2025, témoignant de la cohérence et de la solidité de la culture RH à l’échelle internationale », précise le communiqué. Cette distinction s’inscrit pleinement dans

les trois piliers de l’Holcim Spirit, qui guident la culture et les valeurs du groupe à savoir Purpose (donner du sens au travail) ; People (investir dans nos talents) et Performance (encourager l’excellence et l’innovation). « Holcim El-Djazair est extrêmement honorée et fière de recevoir le prestigieux label Top Employer 2025. Être parmi les huit entreprises certifiées en Algérie confirme notre position d’employeur de référence

et valorise nos efforts constants pour faire de notre entreprise un lieu de travail inspirant et épanouissant. Cette distinction consacre notre engagement à offrir à nos collaborateurs un cadre où passion, performance et solidarité se conjuguent au quotidien. Ensemble, continuons à bâtir l’avenir avec détermination et fierté », a déclaré Mounir Taibi, Chief People Officer de Holcim El-Djazair.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	450,00	NC	0,00	0,00	5,80	7,94	7,78	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 410,00	1400,00	-0,71	-0,81	-1,06	9,00	5,56	11500	16 100 000,00
BIOPHARM	BIO	2 460,00	NC	0,00	2,09	2,45	6,54	6,50	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 070,00	2070,00	0,00	-2,57	-8,33	9,87	6,04	27165	56 231 550,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,06	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	400,00	NC	0,00	1,48	-0,46	3,78	5,25	0	0,00

VISITE DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES ENR AU MOZAMBIQUE

Poser les bases d’une coopération solide entre les deux pays

Chargé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l’Énergie et des Énergies renouvelables, Dr Mourad Adjal, a effectué une visite de travail en République du Mozambique du 14 au 17 octobre 2025, marquée par d’importantes rencontres politiques et économiques ainsi que par la signature de quatre accords de coopération majeurs entre les deux pays.

Par Sirine R

Selon un communiqué du ministère de l’Énergie et des Énergies renouvelables, cette visite « s’inscrit dans le cadre du suivi de la feuille de route du programme de coopération bilatérale entre l’Algérie et le Mozambique », et vise à renforcer les liens économiques et énergétiques entre Alger et Maputo. Le ministre était accompagné d’une importante délégation regroupant les principaux responsables du secteur de l’énergie et de l’industrie, notamment les directeurs généraux des groupes Sonatrach, Sonelgaz et Saidal, ainsi que le président du Conseil algérien pour la relance économique (CARE) et des cadres du ministère. Dès son arrivée, le mercredi 15 octobre, le ministre Mourad Adjal a été accueilli officiellement par le Président de la République du Mozambique, Daniel Francisco Chapo, à qui il a transmis un message de salutations et de reconnaissance du Président Tebboune. Lors de cet entretien, le ministre a rappelé que cette visite « s’inscrit dans la continuité des discussions entamées à Alger en septembre dernier entre les deux chefs d’État », qui avaient convenu d’instaurer une dynamique nouvelle et durable de coopération économique bilatérale. Le ministre a ensuite pris part à une session de travail au siège de la présidence mozambicaine, en présence de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre des Ressources minières et de l’Énergie, Estêvão Bali, le ministre de l’Économie, le ministre de la Santé, le ministre des Transports, ainsi que des conseillers présidentiels et des ambassadeurs des deux pays.

Des discussions fructueuses et des accords structurants

Au cours de cette mission, le ministre Adjal et les responsables mozambicains ont abordé les moyens de renforcer la coopération dans les secteurs de l’énergie, de la santé, de l’industrie et du commerce. Les échanges ont notamment porté sur la création de partenariats stratégiques dans le domaine des hydrocarbures, de l’électricité, du développement industriel et de la production pharmaceutique. Ces discussions ont abouti à la signature de quatre mémorandums d’entente entre des entreprises algériennes et leurs homologues mozambicains. Ainsi Sonatrach et la Compagnie nationale des hydrocarbures du Mozambique (ENH) ont signé un accord de coopération dans le domaine des hydrocarbures, couvrant l’exploration, la formation et les échanges technologiques. Sonelgaz a conclu un accord avec la Compagnie d’électricité du Mozambique (EDM) pour renforcer la coopération dans la production et la distribution d’électricité, ainsi que dans les énergies renouvelables. Le groupe Saidal et le ministère mozambicain de la Santé ont signé un accord portant sur la fabrication locale de produits pharmaceutiques et le transfert de savoir-faire. Enfin, un accord de partenariat économique a été signé entre le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et son homologue mozambicain, visant à encourager les échanges entre les milieux d’affaires des deux pays. Ces accords traduisent la volonté commune de poser les bases d’une coopération économique solide, diversifiée et durable, fondée sur le principe du partenariat gagnant-gagnant.

Renforcer la présence économique algérienne en Afrique

Outre la signature des accords, la délégation algérienne a effectué plusieurs visites de terrain et tenu des réunions avec des acteurs économiques mozambicains, afin de concrétiser des projets communs dans les secteurs énergétique, industriel et pharmaceutique. Le ministre Adjal a également animé des points de presse, au cours desquels il a rappelé que l’objectif principal de cette visite est de consolider la présence économique et énergétique de l’Algérie sur le continent africain, tout en développant des partenariats équilibrés et durables. « Cette visite illustre la volonté de l’Algérie de bâtir une coopération économique africaine fondée sur la complémentarité, la solidarité et le développement partagé », a déclaré le ministre. Cette première visite du ministre Mourad Adjal au Mozambique depuis sa prise de fonctions s’inscrit pleinement dans les orientations du président de la République, qui appelle à diversifier les partenariats économiques de l’Algérie et à intensifier les investissements dans les domaines de l’énergie, des énergies renouvelables et de l’industrie pharmaceutique. À travers cette initiative, Alger et Maputo entendent bâtir une coopération exemplaire Sud-Sud, au service du développement durable et de la prospérité mutuelle. « L’Algérie est déterminée à être un partenaire fiable et actif dans la construction d’une Afrique énergétiquement intégrée et économiquement souveraine », a conclu le Dr Mourad Adjal.

LE MINISTRE ARKAB REÇOIT LE SG DE LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS DE JORDANIE

Renforcer les liens de partenariat entre les deux pays

Le ministre d’Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche au siège du ministère, le Secrétaire général (SG) de la Fédération générale des syndicats de Jordanie, Khaled Fanatsah, en présence du SG de l’Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, et du SG de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (FNTPGC), Hamou Touahria, indique un communiqué du ministère. La rencontre, à laquelle ont également pris part plusieurs cadres du ministère, a permis un échange de vues sur le renforcement de la coopération syndicale en-

tre les deux parties, notamment en matière de partage de connaissances dans la gestion du dialogue social et la formation des cadres syndicaux. Les deux parties ont mis l’accent sur l’importance de la coordination des efforts conjoints en matière syndicale et dans le cadre des partenariats économiques et des investissements entre les deux pays, reflétant ainsi l’esprit de solidarité arabe et la complémentarité entre l’Algérie et la Jordanie dans différents domaines, en particulier dans les secteurs des hydrocarbures et des mines. A cette occasion, M. Arkab a souligné l’importance d’intensifier la coopération en matière d’échange d’expertises, d’ex-

périences et de technologies modernes dans l’exploitation et la transformation des ressources minières, appelant à multiplier les échanges bilatéraux afin de renforcer les liens de partenariat et d’investissement entre les entreprises algériennes et jordaniennes, notamment dans l’industrie du phosphate, en bénéficiant de l’expertise jordanienne pionnière dans ce domaine. Le ministre d’Etat a rappelé, dans ce cadre, ses précédentes rencontres avec des responsables jordaniens, qui ont permis de poser les bases d’une coopération concrète entre les deux pays dans le domaine de l’approvisionnement de la Jordanie en pétrole brut, en gaz naturel li-

quéfié (GNL) et en gaz de pétrole liquéfié (GPL), dans le stockage et la distribution des produits pétroliers, ainsi qu’en matière d’investissement dans les industries minières, notamment l’exploitation du phosphate, la production et la commercialisation d’engrais et la réalisation d’études géologiques. Au terme de la rencontre, M. Arkab a salué le niveau des relations fraternelles et historiques unissant l’Algérie et le Royaume hachémite de Jordanie, affirmant que cette rencontre reflète la volonté commune de renforcer et de développer la coopération dans les domaines économique et professionnel, notamment dans les secteurs des hydrocar-

bures et des mines. Pour sa part, le Secrétaire général de la Fédération générale des syndicats de Jordanie, Khaled Fanatsah, a salué l’excellence des relations bilatérales entre les deux pays, louant l’expérience algérienne dans la mise à contribution des partenaires sociaux dans l’élaboration des politiques publiques liées au domaine du travail. Il a, dans ce contexte, appelé de ses vœux le renforcement et le développement de la coopération syndicale avec l’UGTA, au service des intérêts des travailleurs des deux pays, de l’amélioration du climat de travail et de la promotion des relations économiques bilatérales.

EXPORTATIONS DE GNL

L’Algérie maintient sa place dans le top 10 mondial

Par M. A.

Malgré un léger recul de ses exportations, l’Algérie conserve sa position parmi les dix premiers exportateurs mondiaux de gaz naturel liquéfié (GNL), selon le dernier rapport trimestriel de la plateforme spécialisée « Attaqa.net ». Le pays a expédié 2,13 millions de tonnes de GNL entre juillet et septembre 2025, contre 2,61 millions durant la même période de l’année précédente, soit une baisse d’environ 18 %. Cette performance intervient dans un

contexte international marqué par une hausse globale des exportations mondiales de GNL, qui ont atteint 104 millions de tonnes au troisième trimestre, contre 99 millions un an plus tôt. Les États-Unis conservent la première place avec 26,72 millions de tonnes, suivis du Qatar (20,10 Mt) et de l’Australie (19,27 Mt). L’Algérie, pour sa part, ferme la marche du top 10, juste derrière la Papouasie-Nouvelle-Guinée (2,21 Mt) et l’Indonésie (2,65 Mt). Si le volume exporté par le pays enregistre un léger repli, il témoigne néanmoins de la constance de sa

présence sur le marché mondial du GNL, dominé aujourd’hui par les géants américains, qataris et australiens. Le rapport précise que l’ensemble des exportations algériennes ont été dirigées vers l’Europe, principalement la Turquie et la France, confirmant le rôle de l’Algérie en tant que fournisseur fiable et régulier du Vieux Continent. Sur le plan régional, les exportations arabes de GNL ont totalisé 26,6 millions de tonnes au troisième trimestre, représentant 25,5 % du marché mondial. Le Qatar reste de loin le premier exportateur

arabe, avec plus de 75 % des volumes régionaux, tandis qu’Oman (2,8 Mt) et l’Algérie (2,13 Mt) complètent le trio de tête. Le recul enregistré par Alger s’inscrit dans une tendance similaire observée chez plusieurs pays arabes, notamment les Émirats arabes unis (-34 %) et Oman (-2 %). Ce tassement est attribué à des opérations de maintenance et à une gestion plus sélective de la production. Sur les neuf premiers mois de 2025, les exportations algériennes de GNL ont atteint 6,92 millions de tonnes, contre 8,86 millions à la même période de l’an dernier.

HYDROCARBURES
Participation algérienne au “Russian Energy Week 2025” à Moscou

Par R. E.

L’Algérie a pris part à l’édition 2025 du forum "Russian Energy Week 2025", tenu à Moscou du 15 au 17 octobre, un événement international majeur consacré aux enjeux énergétiques mondiaux et aux perspectives de coopération dans les hydrocarbures et les nouvelles énergies, a indiqué l’Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) dans un communiqué. La délégation algérienne comprenait un représentant du ministère des Hydrocarbures et des mines, le président d’ALNAFT, ainsi que le président de l’Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH). Selon la même source, la participation d’ALNAFT à ce forum s’inscrit dans la continuité de la coopération énergétique entre l’Algérie et la Fédération de Russie et vise à explorer de nouvelles opportunités d’investissement et de partenariat dans les hydrocarbures et les technologies énergétiques. En marge des travaux, le président d’ALNAFT a eu plusieurs rencontres bilatérales avec des responsables de grandes compagnies russes, notamment Gazprom International, Gazprom Neft, Zarubezhneft et Lukoil, permettant d’examiner des perspectives concrètes de coopération dans les domaines de l’exploration, de la production et du développement des capacités techniques. ALNAFT a souligné que cette participation traduit l’engagement de l’Algérie à promouvoir son potentiel minier et énergétique sur la scène internationale et à accompagner la dynamique de partenariat stratégique soutenue par le gouvernement dans le secteur des hydrocarbures.

EL TARF

Formation à l'élevage ovin et caprin de plus de 700 agriculteurs depuis début 2025

Plus de 759 agriculteurs de la wilaya d'El Tarf ont bénéficié depuis le début de l'année en cours à fin septembre dernier de sessions de formation dans le domaine de l'élevage ovin et caprin, a-t-on appris samedi auprès de la secrétaire générale de la chambre locale de l'agriculture, Aziza Nessah. Cette série de sessions de formation, initiée par la chambre de l'agriculture, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des conventions conclues avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, a précisé à l'APS la même responsable. Ces formations familiarisent les agriculteurs bénéficiaires avec les principes de base et les conditions requises pour la création d'exploitations agricoles d'élevage d'ovins et de caprins, le suivi sanitaire à assurer et l'alimentation appropriée, selon la même responsable qui a souligné que ces sessions ont été une opportunité pour les stagiaires d'approfondir leurs connaissances s'agissant de cette activité agricole et de découvrir les nouvelles techniques du domaine. Selon la même source, des spécialistes des instituts et centres agricoles ont encadré ces sessions qui ont bénéficié également à 299 femmes rurales. Par ailleurs, des formations sont actuellement organisées au profit des agriculteurs sur les techniques d'extraction des huiles essentielles, la protection de la santé végétale des céréales, l'aviculture et l'alimentation des vaches laitières.

ORAN

Lancement de la campagne de labours-semailles pour l'année 2026

La campagne de labours-semailles pour la saison agricole 2025-2026 a été lancée, samedi à Oran, visant une superficie de 25.000 hectares céréaliers, soit une augmentation de 2.000 hectares par rapport à la saison précédente.

Le wali d'Oran, Samir Chibani, a donné le coup d'envoi de cette campagne au niveau de la ferme "Melloufi" dans la commune d'Es-Senia, en présence de nombreux agriculteurs, ainsi que de divers acteurs et organismes du secteur agricole. Pour cette saison agricole, une superficie de 25.000 hectares est dédiée à la culture des céréales, dont 5.000 hectares de blé dur dans des exploitations agricoles irriguées, 1.200 hectares de blé tendre, 18.300 hectares d'orge et 500 hectares d'avoine, selon les explications fournies par le directeur des Services agricoles Rouibi Houari Boumediene, en marge du salon organisé à l'occasion de la Journée nationale de la vulgarisation agricole, placée sous le thème "une agriculture intelligente, prometteuse et durable".

Pour assurer le bon déroulement de la campagne de labours-semailles, un guichet unique a été mis en place au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'Oran, afin de faciliter l'acquisition de semences par les agriculteurs et l'accès au crédit "R'fig". Une quantité importante d'engrais et de semences a également été mise à disposition, estimée à 38.000 quintaux de différentes variétés. Par ailleurs, 592 tracteurs et divers équipements et moyens logistiques ont été mobilisés, selon les explications fournies au wali, lors de sa visite aux différents stands de ce salon, organisé à la pépinière "Manbar El Hadayek" à Es-Senia. Ce salon, organisé par la Chambre d'agriculture et la direction des Services agricoles, à l'occasion de la Journée mondiale de l'ali-

mentation et du lancement de la campagne de labours et semences, a constitué une opportunité pour les agriculteurs, les unités de production agricole et la Coopérative des céréales et des légumes secs de présenter une variété de produits agricoles, ainsi que des activités liées à l'aquaculture intégrée à l'agriculture. La femme rurale était également présente à travers l'association locale pour la promotion de la femme rurale "Main dans la main", qui a exposé ses activités agricoles et ses dernières innovations dans la culture des plantes aromatiques, l'extraction d'huiles naturelles, la plantation de nouveaux types d'arbres, la fabrication de savon, ainsi que la formation qu'elle propose pour renforcer les compétences des femmes rurales dans le domaine agricole.

MÉDÉA

Des projets de développement au profit de nombreuses communes

Des projets de développement destinés à remédier au manque enregistré dans certains domaines sont en cours de réalisation dans de nombreuses communes de Médéa, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Financés dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et du Programme communal de développement (PCD), ces projets concernent les domaines de l'alimentation en eau potable (AEP), de l'assainissement, des travaux publics et de l'éducation, a-t-on indiqué. Ces projets sont localisés dans les communes de Draa-Smar, Beni-Sli-

mane, Tablat, El-Omaria, Tlet-Douairs, Ouamri et Mezghena. Leur concrétisation devrait permettre de répondre aux besoins exprimés par les habitants, a-t-on fait savoir. En matière d'AEP, un projet de modernisation du réseau d'adduction d'eau potable est en cours de réalisation dans la commune de Draa-Smar, à l'ouest de Médéa. Il prévoit le remplacement des conduites d'eau en ciment et la construction d'un réservoir d'une capacité de 2500 M3 pour alimenter les projets immobiliers en cours dans cette commune, a-t-on expliqué. Un autre projet, destiné à renforcer

l'alimentation en eau potable des foyers de l'agglomération urbaine secondaire de Sidi-Lakroun, dans la commune de Beni-Slimane, est également en cours de réalisation, tout comme un projet de réhabilitation d'un tronçon routier reliant la RN 18 au village de Sekhairia, toujours dans la commune de Beni-Slimane, à l'est de Médéa. La commune de Tablat a, pour sa part, bénéficié d'un projet de modernisation du réseau principal d'assainissement de la ville. Celui-ci, permettra d'éviter le rejet des eaux usées dans les cours d'eau qui traversent la commune, notamment l'Oued Seklaoua et

l'Oued El-Had, a-t-on indiqué. Aussi, un projet de construction d'un groupe scolaire est en cours de réalisation dans les pôles urbains de Mezghena et d'El-Omaria, a ajouté la même source. Des travaux de réhabilitation de routes secondaires desservant des villages enclavés ont été lancés à travers les communes de Tlet-Douairs et Ouamri. Ces travaux devraient réduire l'isolement des habitants de ces villages et contribuer au développement de l'activité agricole et de l'élevage dans ces communes rurales, a-t-on souligné.

AÏN TEMOUCHENT

800 projets de développement en faveur des communes au cours des trois dernières années

Les communes de la wilaya de Aïn Temouchent ont bénéficié, ces trois dernières années, de 809 projets de développement dans le cadre du programme d'appui du développement économique et social des collectivités locales, a souligné la directrice de l'Administration locale, Nacera Sebaha. Le total des affectations financières destinées à concrétiser ces actions de développement à travers les 28 communes de la wilaya a atteint 7,43 mil-

liards DA, dont 2,6 milliards DA en 2023 pour prendre en charge la réalisation de 379 projets et 2,34 milliards DA en 2024 pour le financement de 234 autres opérations de développement, a-t-on ajouté. La wilaya de Aïn Temouchent a enregistré, l'année en cours, 187 projets de développement pour une enveloppe financière de 2,4 milliards DA répartis à travers l'ensemble des communes, a ajouté la même responsable. En outre, 698 opérations de développement ont été

achevées, au cours de ces trois dernières années, et 84 autres dont les travaux ont été achevés, sont en cours de réception. L'aménagement urbain, l'extension des réseaux d'AEP, l'assainissement, l'éclairage public, la réalisation des groupes scolaires primaires, des classes d'extension du même palier, des aires de jeu et des espaces verts sont les plus importants projets réalisés au titre de ce même programme.

BOUIRA

Une trentaine d'exposantes à la foire locale de la femme rurale à Saharidj

Une trentaine d'exposantes ont pris part, samedi, à la Foire locale de la femme rurale et de la famille productrice, inaugurée dans la matinée dans la localité montagnaise d'Ighil Hammad, sur les hauteurs de la commune de Saharidj (Est de Bouira), a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles de la wilaya (DSA). Placée cette année sous le slogan "Pour une agriculture intelligente, prometteuse et durable", la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation ainsi que de la Journée mondiale de la femme rurale a été marquée à Bouira

par l'ouverture d'une foire locale organisée au village d'Ighil Hammad, à Saharidj, avec la participation de 30 exposantes. Les femmes participantes ont présenté au public les différents produits fabriqués localement ainsi que les métiers exercés par les femmes rurales et les familles productrices de cette région de l'est de Bouira, à savoir, la poterie, les habits traditionnels, ainsi que les produits alimentaires réalisés de façon traditionnelle et les produits du terroir. Accompagné d'autres responsables, notamment de la DSA, ainsi que d'or-

ganismes de soutien à l'emploi comme l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), le wali Abdelkrim Laâmoury a visité les différents stands de cette foire, qui, a-t-il dit, "traduit la volonté de la femme rurale de produire davantage grâce aux différents programmes de soutien mis en place par l'Etat". Sur le site de la foire, le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya a pu assister à une présentation sur un cycle de formation consacré à la valorisation des talents et des compétences dans les domaines de la couture et de la poterie traditionnelles à Ighil Ham-

mad, un village à vocation agricole et touristique. Pour encourager l'investissement et les petites entreprises, M. Laâmoury a donné le coup d'envoi d'une session de formation destinée aux femmes rurales et axée sur les méthodes de gestion d'une petite entreprise selon les normes et les programmes du Bureau international du travail (BIT). Avant de clôturer sa visite à Saharidj, le wali a remis des attestations de participation aux bénéficiaires d'une formation gratuite dans les domaines de la fabrication de fromages et de l'apiculture, initiée par la DSA.

L'intelligence artificielle contre l'intelligence du marché libre

Pour mieux gouverner un pays, certains « experts » verraient bien l'IA prendre le pouvoir. Ne pourrait-elle pas aussi remplacer le libre marché qui, chaque jour, fait la preuve de son imperfection ? Émettre cette idée, c'est vraiment ne rien avoir compris ni du marché, ni de l'IA.



Par Philbert Carbon

Et si Emmanuel Macron nommait une intelligence artificielle (IA) à Matignon plutôt que de se fatiguer à trouver un Premier ministre qui dure ? Après tout le gouvernement albanais ne vient-il pas de faire entrer une IA en son sein ? Diella – c'est son nom – a été nommée ministre des Marchés publics dans le but de lutter contre la corruption. Elle serait, en effet, la meilleure pour analyser les appels d'offres, repérer les conflits d'intérêts et garantir l'impartialité des décisions publiques.

L'IA dans l'administration ou le cauchemar des citoyens

Au même moment, l'OCDE publiait un rapport intitulé « Gouverner avec l'intelligence artificielle » dans lequel il est question des « possibilités considérables » qu'elle offre aux administrations publiques. Elle peut, selon l'institution du château de la Muette, « permettre d'automatiser et de personnaliser les services publics, d'améliorer la prise de décision, de détecter les tentatives de fraude et d'enrichir le travail et l'apprentissage des agents publics ». Quant au cabinet de consulting Roland Berger, il soutient qu'un tiers des emplois publics mondiaux pourraient être exposé à des changements importants avec l'IA : 22% pourraient être « augmentés » – par exemple, elle pourrait aider les agents des impôts à mieux détecter la fraude – et 7,5%, entièrement automatisés. Nous serions certes heureux que l'IA rende l'administration plus performante, avec des effectifs réduits, des processus simplifiés, des règlements en-

fin lisibles, des délais de traitement raccourcis, etc., mais nous craignons surtout qu'elle ne fasse qu'ajouter de la complexité à la complexité. Comme nous l'avons déjà souligné, il est probable que l'IA, dans l'administration, sera au service des fonctionnaires et nullement à celui des citoyens-contribuables. Utilisée à grande échelle par l'État, elle risque même de se transformer en véritable cauchemar pour les Français. En effet, à quoi bon simplifier les procédures si l'IA facilite le travail des fonctionnaires qui instruisent les dossiers ? À quoi bon réduire les normes si l'IA les aide à mieux se repérer dans le maquis ? À quoi bon instaurer un impôt simple si l'IA permet de complexifier à loisir ? Certains envisagent même la possibilité qu'elle contrôle toute l'économie, éradiquant ainsi « l'irrationalité » et les « défaillances » du marché. C'est en substance ce qu'ont proposé récemment Ted Parson, Spyridon Samothrakis et Leo Schlichter.

Le marché remplacé par l'IA ?

Le premier, professeur de droit, a mis au point Max, une IA qui permet de jouer habilement sur les taxes et les subventions dans le but de neutraliser toutes les externalités négatives. Le deuxième, informaticien, propose un réseau de centres de données et de programmes d'apprentissage pour guider la coordination économique, l'allocation des ressources et la production. Le troisième, économiste, veut utiliser l'IA pour réduire la production, assurer le respect des « limites écologiques » et répondre à tous les besoins humains. Tous les trois prétendent que l'IA est capable d'augmenter, voire de remplacer, la fonction des prix et le marché libre qui les génère. Et tous les trois se four-

voient. Car la coordination économique n'est pas un problème à résoudre en cherchant la réponse optimale. Elle résulte des décisions décentralisées et des ajustements effectués par des milliards d'acteurs économiques, chacun ayant ses propres projets, préférences et connaissances, dans le cadre d'un processus évolutif continu. Comme l'écrivait Marian L. Tupy et Peter Boettke dans un article publié par le Cato Institute, « Certaines règles et institutions sont essentielles pour transformer la prise de décision décentralisée en résultats ordonnés et socialement bénéfiques. Les trois P (droits de propriété, prix, profits et pertes) fournissent les trois I (information, incitations et innovation). »

Ces deux économistes rappellent que les prix permettent aux individus de procéder à des calculs économiques, qui constituent la base d'une allocation rationnelle des ressources rares entre différentes fins, et qu'ils fonctionnent comme des boucles de rétroaction décentralisées. Ce double signal communique des informations sur les raretés relatives et encourage simultanément les acteurs économiques à ajuster leurs plans en conséquence. Par exemple, quand le prix du lithium flambe, les producteurs et les consommateurs économisent, recyclent, innover et cherchent des solutions autres.

Le marché ou l'intelligence collective en action

Croire que l'IA puisse obtenir des résultats comparables à ceux des marchés libres, voire les surpasser, reflète une confiance mal placée dans le calcul et une mauvaise compréhension du système des prix. Les prix ne sont pas des données exis-

tantes qu'il suffirait de collecter puis de traiter. « Ils résultent d'une enchère concurrentielle sur des ressources rares et sont indissociables des échanges réels sur le marché », écrivent Tupy et Boettke. De plus, ils sont continuellement découverts et formés par des entrepreneurs qui testent des idées sur les besoins futurs des consommateurs et les contraintes en matière de ressources. Si l'IA peut traiter de grandes quantités de données, elle se nourrit exclusivement de celles qui sont issues des expériences passées. Or, l'action économique est tournée vers l'avenir. Un algorithme peut extrapoler des tendances, mais il ne peut pas anticiper l'innovation et l'évolution des goûts. « Il ne peut pas découvrir ce qui n'a pas été imaginé », insistent Tupy et Boettke. De plus, les dirigeants influençant constamment les prix avec la réglementation et la fiscalité, l'IA, aussi performante soit-elle, ne pourra que se tromper si elle est alimentée par des données faussées ! Qu'elle soit réalisée par des bureaucrates ou par des algorithmes sophistiqués, la planification centralisée ne pourra jamais remplacer le processus de découverte qu'offre le système des prix dans un marché libre. Comme l'a observé Hayek, « la valeur de la liberté repose sur les opportunités qu'elle offre pour des actions imprévues et imprévisibles ».

Plutôt que de ressusciter la planification centrale avec l'IA, Tupy et Boettke suggèrent que les décideurs politiques se concentrent « sur le renforcement des fondements institutionnels » (les trois P) qui rendent possible une véritable coordination du marché.

Source : [Contrepoints.org](https://www.cato.org), publié le 16 octobre 2025

ARABIE SOUDITE
Le royaume fait appel aux entreprises mondiales

Le ministre saoudien de l'Industrie et des Ressources minérales, Bandar Alkhorayef, a invité les entreprises mondiales à renforcer leur présence en Arabie Saoudite en investissant dans le secteur des produits chimiques de transformation et dans les technologies de fabrication avancée, soulignant les avantages compétitifs et les incitations offertes par le Royaume pour faciliter les investissements industriels.

Cette invitation a été formulée lors d'une table ronde organisée à Düsseldorf, en marge du salon K Show 2025, qui a réuni des dirigeants de grandes compagnies industrielles internationales.

Alkhorayef a mis en lumière la dynamique de transformation économique et industrielle que connaît le Royaume dans le cadre de la Vision 2030, ainsi que le rôle central de la Stratégie nationale de l'industrie dans la diversification de l'économie et l'expansion du tissu manufacturier.

Le ministre a également évoqué la montée en puissance du secteur pétrochimique saoudien, accompagné d'une stratégie visant à développer les industries de transformation pour maximiser la valeur ajoutée. Il a rappelé que l'Arabie Saoudite offre un environnement d'affaires compétitif grâce à sa main-d'œuvre qualifiée, son emplacement géographique stratégique reliant trois continents, l'abondance de ses ressources naturelles, ses coûts énergétiques avantageux et ses infrastructures industrielles modernes.

M. Alkhorayef a enfin présenté les programmes de transformation industrielle pilotés par le ministère, dont le Programme des usines du futur, le Programme des phares industriels et le Réseau des centres de compétences, qui accompagnent les entreprises dans l'adoption des technologies de la quatrième révolution industrielle et dans l'amélioration de leur productivité.

EGYPTE

L'excédent primaire du budget dépasse 80 milliards de livres égyptiennes

L'Egypte affiche un excédent primaire record, confirmant une trajectoire économique stable, alors que le gouvernement intensifie les réformes fiscales et le programme de privatisations pour soutenir une croissance portée par le secteur privé.

L'excédent primaire a dépassé les 170 milliards de livres égyptiennes au cours du premier trimestre de l'exercice 2025/2026, contre 90 milliards de livres égyptiennes au cours de la même période de l'année précédente, a déclaré samedi 18 octobre le ministre égyptien des Finances, Ahmed Kouchouk, lors de sa réunion avec la Chambre de commerce américaine.

« L'endettement public est en baisse et les recettes fiscales s'améliorent fortement », a expliqué le ministre dans un communiqué, en marge des réunions du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale à Washington.

L'excédent primaire est le résultat positif du solde budgétaire d'un Etat, lorsque ses recettes publiques sont supérieures à ses dépenses, hors paiement des intérêts de la dette. Il s'agit d'un indicateur clé pour évaluer la santé des finances publiques, car il montre la capacité de l'Etat à générer des revenus au-delà de ses dépenses courantes. Selon le communiqué publié sur la page du Conseil des ministres, les indicateurs préliminaires des résultats du premier trimestre de l'exercice 2025/2026 reflètent une trajec-

toire équilibrée et stable de la performance financière et économique. Cela s'explique, selon le communiqué, par l'activité économique, l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi qu'une bonne gestion des relations avec les contribuables. Le ministre de Finances a affirmé que l'économie égyptienne progresse positivement dans le secteur privé, stimulée par un environnement des affaires plus concurrentiel. Il a souligné la poursuite des réformes économiques et financières, ainsi que la mise en place de facilités fiscales et douanières destinées à attirer davantage d'investissements privés. Le ministre a affirmé que le gouvernement continue à instaurer un climat de confiance et de partenariat avec le monde des affaires, en apportant des solutions réalistes, flexibles et efficaces aux défis fiscaux. Il a également précisé que l'Etat est déterminé à soutenir la croissance dans une perspective plus inclusive et durable, à travers une dynamique économique saine, portée par le secteur privé, avec un accent mis sur l'industrialisation et l'exportation. Selon le communiqué, l'Egypte espère renforcer la participation et les investissements des entreprises améri-

caines dans l'économie nationale, à la lumière de l'amélioration des indicateurs économiques. Kouchouk a souligné que le programme de réforme économique progresse de façon positive, ce qui s'est reflété dans la perception des marchés, des investisseurs et des agences de notation internationales. Il a confirmé que le FMI a été informé des réformes mises en œuvre et des bons résultats enregistrés lors du dernier exercice financier.

Il a ajouté que le programme de privatisations permettra, pour la première fois, d'ouvrir de nouveaux canaux de participation pour le secteur privé et les investisseurs, notamment dans les domaines des aéroports, de l'assurance et des télécommunications.

Enfin, il a indiqué que des incitations financières et non financières sont actuellement à l'étude pour encourager les entreprises à s'inscrire en Bourse et à augmenter les volumes de transactions, en tenant compte du fait que le marché égyptien est capable d'attirer des centaines de nouvelles entreprises privées, avec des rendements solides pour les investisseurs.

PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE EURO-MÉDITERANÉENNE Le Caire confie les études finales à l'émirati K&K

L'Égypte avance dans son projet d'interconnexion électrique euro-méditerranéenne, qui doit lui permettre de valoriser son important potentiel en énergies renouvelables. Ce projet répond à la vision du Caire de devenir un hub énergétique entre l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe.

L'Égypte a signé le mercredi 15 octobre un accord avec la société émiratie K&K pour la réalisation des études finales du projet d'intercon-

nexion électrique entre l'Égypte et l'Europe via l'Italie. C'était au siège du gouvernement dans la nouvelle capitale administrative, en présence du Premier ministre Mostafa Madbouly, du ministre de l'Électricité et des Énergies renouvelables Mahmoud Asmat, de la présidente de l'Egyptian Electricity Transmission Company (EETC) Mona Rizk, et du représentant de K&K Tag El Din Mustafa Saif. L'accord porte notamment sur la préparation des études

techniques, environnementales et financières de ce projet visant à relier le réseau électrique égyptien à celui européen par un câble sous-marin passant par l'Italie. Mostafa Madbouly a souligné qu'il illustre « l'intérêt de l'État pour l'interconnexion avec le continent européen et la valorisation des ressources naturelles, notamment les énergies renouvelables ».

Pour sa part, Mahmoud Asmat a précisé que cette liaison « permettra

d'exporter vers l'Europe une partie du surplus d'électricité issue des énergies propres, avec une capacité visée de 3000 MW ». Le projet s'inscrit par ailleurs dans la continuité des initiatives d'interconnexion avec l'Égypte. Fin septembre, Le Caire et Athènes signaient un accord similaire pour finaliser les études techniques et économiques du projet GREGY, qui prévoit un câble sous-marin de 950 km entre les deux pays.

TUNISIE

La facturation électronique s'impose progressivement

À compter du 1er novembre 2025, les restaurants touristiques classés, les salons de thé et les cafés de deuxième et troisième catégorie seront contraints d'installer des caisses enregistreuses électroniques. Cette décision, officialisée au Journal officiel le 14 octobre dernier, constitue une étape majeure dans la modernisation du secteur de la restauration tunisienne. Le ministère des Finances amorce ainsi une transformation progressive qui s'étalonne jusqu'en 2028, concernant l'ensemble des établissements proposant des services de consommation sur place. Le dispositif se déploiera selon quatre phases distinctes : après novembre 2025 pour les établissements classés, suivront le 1er juillet 2026 pour les autres personnes morales, puis le 1er juillet 2027 pour les personnes physiques soumises au régime réel avec déclarations men-

suelles, et enfin le 1er juillet 2028 pour les autres exploitants. Cette approche progressive vise à permettre aux professionnels de s'adapter graduellement aux nouvelles exigences technologiques et administratives. Le secteur de l'hébergement et de la restauration, qui comptabilise 48 065 entreprises selon les statistiques officielles, dispose ainsi d'un délai suffisant pour s'équiper et former son personnel. Ce chiffre illustre l'ampleur du défi logistique que représente cette transformation digitale à l'échelle nationale. Cette mesure vise à renforcer la transparence fiscale, à moderniser le contrôle des recettes et à garantir une meilleure traçabilité des transactions commerciales dans un secteur où les paiements en espèces demeurent largement prédominants. Dans ce même contexte, cette réforme

est considérée comme un pas décisif dans la lutte contre l'évasion fiscale et un instrument pour renforcer la transparence et la justice fiscale. Le secteur représente une part substantielle de l'activité économique tunisienne. Les statistiques révèlent que la valeur ajoutée du secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés avait bondi de 20,3% au quatrième trimestre 2022, soulignant son poids dans l'économie nationale. De plus, ce secteur employait environ 102 000 personnes en 2022, représentant près de 2,8% de l'emploi total dans le pays. Cette croissance dynamique contraste néanmoins avec les défis persistants de traçabilité des revenus dans ce domaine d'activité, où l'économie informelle reste prégnante. Selon certaines estimations, l'économie souterraine en Tunisie représenterait en-

tre 30% et 40% du PIB, avec le secteur de la restauration et des cafés parmi les contributeurs relatifs à ce phénomène. La généralisation des caisses enregistreuses pourrait permettre de récupérer des recettes fiscales substantielles pour l'État. La réforme s'inscrit dans la politique de modernisation et de rigueur fiscale engagée par le gouvernement tunisien, en cohérence avec les efforts de digitalisation de l'administration fiscale. Le ministère des Finances a développé un système d'information dédié à la gestion des caisses enregistreuses et un espace virtuel pour les fournisseurs, permettant de tester le stockage, la sécurité et le transfert des données. Cette infrastructure technique garantit l'interopérabilité des systèmes et facilite le contrôle fiscal en temps réel.

POUR AVOIR SA PREMIÈRE NOTATION SOUVERAINE EN FCFA

Le Cameroun recourt à Bloomfield

Le Cameroun cherche à améliorer sa crédibilité sur le marché de la dette, afin de diversifier ses sources de financement, d'attirer davantage d'investisseurs régionaux et de réduire sa dépendance aux marchés extérieurs.

Le gouvernement camerounais a sollicité l'agence de notation ivoirienne Bloomfield Investment Corporation afin d'obtenir, pour la première fois, une notation souveraine en monnaie locale (franc CFA). Cette démarche s'inscrit dans la volonté des autorités de renforcer la crédibilité du pays sur le marché régional de la dette et de diversifier ses sources de financement. Selon Kelly Mua Kingsly, responsable des opérations financières à la Direction générale du Trésor, de la Coopération financière et monétaire, cette initiative répond à plusieurs objectifs stratégiques. « Elle traduit une volonté du Cameroun de se tourner davantage vers le marché financier régional. En développant sa notation en monnaie locale, le pays peut attirer des investissements régionaux, renforcer ses liens économiques avec ses voisins et diversifier ses sources de financement », explique-t-il. Les autorités estiment également que cette notation permettra de « mieux refléter la

réalité économique et financière du pays, tout en favorisant une meilleure compréhension des risques liés à l'investissement au Cameroun ». Le recours à Bloomfield, déjà active dans plusieurs pays de la zone franc, s'explique par sa proximité méthodologique et sa capacité à intégrer les spécificités économiques régionales. « Il est possible que la notation de Bloomfield soit plus souple que celles des agences étrangères, souvent perçues comme moins sensibles aux réalités locales », observe un cadre du Trésor. En comparaison, Moody's a maintenu en août dernier la note du Cameroun à « Caa 1 » pour la dette à long terme, avec une perspective stable. L'agence américaine avertissait toutefois qu'un défaut de paiement, lié à des tensions de liquidité, demeurerait possible. Une évaluation plus favorable de Bloomfield pourrait donc renforcer la confiance des investisseurs régionaux et réduire le coût de l'emprunt public, notamment grâce à une baisse des taux d'intérêt

sur les titres du Trésor. Cette initiative survient à un moment clé pour les finances publiques. Le Cameroun se prépare à honorer l'échéance de son eurobond de 750 millions USD émis en 2015, coté à la Bourse de Dublin et assorti d'un taux d'intérêt de 9,50 %, qui arrive à maturité le 19 novembre 2025. L'extinction de cette dette extérieure majeure pourrait offrir une nouvelle marge de manœuvre budgétaire, permettant au pays de réorienter sa stratégie d'endettement vers des financements en monnaie locale, réduisant ainsi la pression sur les réserves en devises. À fin juin 2025, la dette intérieure du Cameroun, hors restes à payer et dette flottante, s'élevait à 3 814,4 milliards FCFA, soit 11,6 % du PIB, selon la Caisse autonome d'amortissement (CAA). Plus de la moitié (55 %) de cette dette est constituée de titres publics émis sur le marché de la BEAC, principal levier de financement domestique des États de la CEMAC.

NIGERIA

Un partenariat public-privé de 3 millions \$ annoncé dans le sésame à Nasarawa

Le Nigeria est le troisième producteur africain de sésame après le Soudan et la Tanzanie. Dans le pays, la graine oléagineuse qui fait aussi partie des principaux produits agricoles d'exportation, attire de nouveaux projets d'investissements. Au Nigeria, la Lower Benue River Basin Development Authority (LBRBDA), agence publique chargée de la gestion intégrée des ressources en eau et du développement agricole dans le bassin inférieur de la rivière Benue, vient de conclure un accord avec la société privée Amisec Industrial Company pour la réalisation d'un projet agricole dans l'État de Nasarawa. L'annonce a été faite dans un com-

munique publié le mardi 14 octobre dernier par le ministère fédéral de l'Information. La première phase du projet, baptisé « AgroCity Doma », prévoit la mise en place d'une chaîne de valeur complète du sésame biologique à travers la production, la transformation et l'exportation, pour un coût total estimé à 5 milliards de nairas (3,4 millions \$). Selon l'accord, la LBRBDA mettra à disposition 1 000 hectares de terres irriguées avec accès à l'eau du barrage de Doma, tandis qu'Amisec prendra en charge l'investissement, le développement des infrastructures et la gestion des exploitations agricoles. « Le projet démarrera les activités agricoles dès la prochaine saison

des pluies, tandis que la construction des infrastructures et des installations de transformation se poursuivra. Les opérations complètes, y compris la transformation et l'exportation, devraient débuter au premier trimestre 2027 », souligne le communiqué. Selon les responsables du projet, une fois opérationnel, celui-ci devrait générer un revenu annuel pouvant atteindre 7 millions \$ et créer plus de 2 500 emplois directs et indirects le long de la chaîne d'approvisionnement. Globalement, cette initiative permettra de renforcer le poids de l'État de Nasarawa dans la production et l'exportation de sésame et de produits dérivés. En 2024, par exemple, la récolte de

sésame au Nigeria a été évaluée à 508 920 tonnes, d'après les données compilées par le Service national de vulgarisation agricole et de liaison pour la recherche (NAERLS). Sur ce total, près de 11,4 %, soit 58 023 tonnes, provenaient de l'État de Nasarawa, ce qui en fait la troisième région productrice du pays après les États de Benue (17,5 %) et de Kogi (12,1 %). Les données compilées sur la plateforme Trade Map indiquent que la filière nigériane a placé 362 874 tonnes de graines de sésame sur le marché international en 2024, générant près de 425,6 millions \$ de recettes.

ANGOLA

Le port de Namibe dote ses terminaux modernisés de navires spécialisés

L'acquisition de 4 nouveaux navires spécialisés prépare la mise en exploitation des infrastructures modernisées du port de Namibe. Ces équipements sont destinés à renforcer les capacités opérationnelles de 2 terminaux agrandis et rénovés. Le port de Namibe dans le Sud de l'Angola a réceptionné quatre nouveaux navires spécialisés pour soutenir les opérations de son terminal à

conteneurs et du terminal minier adjacent de Saco-Mar. La flotte est composée de deux remorqueurs ASD 2813, d'un navire-pilote Stan Pilot 1905 et d'un navire de travail Pushy Cat 1004. Les quatre bâtiments acquis grâce à un financement conjoint de l'Etat angolais et du Japon, sont entre autres destinés aux opérations d'accostage, d'appareillage, de sauvetage des navires commerciaux, ainsi

qu'à la surveillance des côtes. Leur ajout se fait alors que le port s'apprête à mettre en exploitation de nouvelles infrastructures sur ces deux terminaux, après des travaux de modernisation. Évalués à près de 600 millions USD, les travaux d'agrandissement et de modernisation de la plateforme de Saco Mar ont doté le site d'une jetée de 520 mètres de long et de 18 mètres de large.

MALI

Bientôt une nouvelle unité d'égrenage de coton à Kokofata

Au Mali, le coton est le deuxième produit d'exportation après l'or. Dans le pays, la CMDT, l'entreprise chargée d'organiser la production et la commercialisation de la fibre, souhaite renforcer sa capacité de production de la fibre. Au Mali, le gouvernement a approuvé, le mercredi 15 octobre en Conseil des ministres, un décret autorisant la cession, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain couvrant une superficie de 50 hectares

dans la commune de Kokofata, au profit de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT). Selon les autorités, ce domaine est destiné à la construction d'une usine d'égrenage de coton. « La construction de cette usine vise à contribuer au développement des zones cotonnières et de la culture du coton, ainsi qu'à l'amélioration du niveau de vie des agriculteurs », souligne le communiqué du Conseil des ministres.

Pour l'heure, les détails concernant la programmation des travaux, le coût d'investissement ou encore la capacité de transformation de la future usine ne sont pas encore révélés. Quoi qu'il en soit, cette annonce traduit la volonté des autorités de renforcer les capacités installées de production de fibres de coton dans le pays. Selon les données officielles, la CMDT exploite déjà 18 usines d'égrenage de coton graine, d'une capacité de traitement

cumulée de 4 300 tonnes par jour à travers le pays. Il convient de noter que le Mali exporte encore la quasi-totalité de sa production de fibre. Les données compilées sur la plateforme Trade Map évaluent à près de 69,7 millions de \$ les recettes d'exportation engrangées par la filière malienne en 2024. Pour le compte de la campagne 2025/2026 en cours, les autorités tablent sur une récolte de 282 000 tonnes de coton graines.

ZAMBIE

United Capital Fertiliser injectera 1,4 milliard \$ dans la production d'urée

La Zambie est l'un des plus gros importateurs d'engrais en Afrique, avec l'Éthiopie, le Kenya, le Nigeria ou encore la Côte d'Ivoire. L'un des principaux poids lourds sur le marché, United Capital Fertiliser souhaite renforcer sa capacité de production de l'intrant pour capter davantage de parts de marché. En Zambie, la société United Capital Fertiliser (UCF), spécialisée dans la production industrielle d'engrais, vient de signer un contrat de financement de 1,4 milliard \$ pour le renforcement de ses activités dans le pays. Selon les informations relayées par le média local Lusaka Times, cette enveloppe servira à financer la deuxième phase de développement de l'usine de fabrication d'urée de la société, basée dans le district de Chilanga, près de Lusaka. L'initiative soutenue par des partenaires chinois, vise à doubler la capacité de production de l'usine pour la porter à 1,6 million de tonnes par an à terme. Pour l'heure, les détails concernant la date de démarrage et la durée des travaux n'ont pas encore été révélés.

D'après Chance Kabaghe, président du conseil d'administration de United Capital Fertiliser, la production supplémentaire d'urée prévue permettra à la fois de répondre à la demande sur le marché national, mais aussi de soutenir les exportations. « Nous sommes fiers de dire que notre entreprise est devenue une référence régionale dans la fabrication d'engrais sur mesure, exportés vers la Tanzanie, le Malawi, le Zimbabwe, le Botswana et la République démocratique du Congo », a déclaré le responsable.

Les données compilées par le Centre international de développement des engrais (IFDC) indiquent que la Zambie s'est procuré 796 713 tonnes d'engrais sur le marché international en 2024, ce qui en fait le 3ème importateur africain derrière l'Éthiopie et le Kenya cette année. L'urée arrive en tête des achats, comptant pour près de 36 % du stock, suivi par le NPK (15,29 %), le monoammonium phosphate (10,66 %), le sulfate d'ammonium (9,48 %) et le muriate de potasse (8,33 %).

LE POINT HEBDO DE L'INVESTISSEUR

La thérapie par les résultats d’entreprises

A l'issue d'une semaine volatile, les places financières ont terminé en ordre dispersé, tiraillées entre des résultats globalement de bonne facture, l'aggravation des tensions commerciales sino-américaines et les craintes concernant la santé des banques régionales américaines. Cette phase de nervosité devrait perdurer dans les séances à venir, avec l'intensification des trimestriels et le shutdown qui se poursuit, privant les opérateurs d'une visibilité suffisante sur les données macroéconomiques.

TOPS / FLOPS DE LA SEMAINE

Tops :
JB Hunt +20,25 % : le transporteur routier américain a surpris le marché avec des résultats supérieurs aux attentes. Grâce à un plan d'économies de 100 millions de dollars, J.B. Hunt parvient à préserver ses marges dans un secteur du fret toujours affaibli. La gestion rigoureuse et l'optimisation logistique portent leurs fruits : le titre bondit de près de 17%, signe d'un retour de confiance. Newmont +6,61 % : dans un contexte de retour des tensions sino-américaines, d'incertitudes économiques liées au shutdown prolongé de l'administration fédérale et d'inquiétudes persistantes autour du secteur bancaire, les valeurs aurifères bénéficient d'un net regain d'intérêt. L'entreprise tire profit de cette forte demande pour les actifs refuges.
EssilorLuxottica +14,3 % : le leader mondial de l'optique a réalisé une nouvelle fois un trimestre record grâce au succès de ses lunettes connectées Ray-Ban Meta. La demande progresse fortement en Amérique du Nord et en Europe. Le groupe développe aussi ses activités de santé visuelle avec les verres Stellest et les cliniques Optegra. Le titre poursuit son impressionnante ascension. Ericsson +12,89 % : le géant suédois des télécoms retrouve des couleurs. Malgré un léger recul des ventes, les marges progressent nettement grâce au programme d'économies et à une gestion plus efficace que lors des derniers trimestres. La cession de la filiale Iconnectiv renforce la trésorerie et ouvre la voie à des retours aux actionnaires plus importants.
LVMH +10,93 % : le leader mondial du luxe retrouve le chemin de la croissance pour la première fois de l'année. La demande repart en Chine et la plupart des divisions progressent, notamment Sephora et les parfums. La mode reste en léger repli mais se stabilise. Tout le secteur a profité de l'annonce.
Nestlé +12,19 % : le géant de l'agroalimentaire engage un vaste plan de restructuration avec 16 000 suppressions d'emplois et un recentrage sur ses activités les plus rentables. Le nouveau dirigeant veut relancer la croissance des volumes et simplifier l'organisation.

Flops :
Julius Bar -6,23 % : la banque privée suisse subit un nouveau revers après des pertes liées à des prêts immobiliers en Allemagne. Julius Baer a financé le groupe Degag, désormais insolvable, et doit provisionner plusieurs dizaines de millions d'euros. Ce nouvel incident s'ajoute au dossier Signa. Le nouveau directeur général promet de réduire les risques et de recentrer la banque sur la gestion de fortune.
Hewlett Packard Entreprise -5,9 % : le groupe américain spécialisé dans les services informatiques des entreprises a dévoilé des perspectives bien en dessous des attentes des investisseurs. Les prévisions de chiffre d'affaires et de bénéfices annuels sont notamment jugées trop prudentes.
Novo Nordisk -9,1 % : le laboratoire danois subit un fort repli. Les déclarations de Donald Trump sur une future baisse du prix des médicaments amaigrissants ont secoué le secteur. En parallèle, le groupe lance un vaste plan social mondial. Ces annonces nourrissent les inquiétudes sur la rentabilité, malgré un accord stratégique dans les maladies rares.

Michelin -8,17 % : le titre clermontois recule après un avertissement sur résultats. Le ralentissement du marché nord-américain pèse sur la demande et les marges. Les droits de douane et la baisse des volumes accentuent la pression. Malgré une valorisation jugée attractive, le marché reste prudent à court terme.

Matières premières

Énergie : La pression baissière perdure sur les prix du pétrole. Preuve en est, le baril de Brent se rapproche de la ligne des 60 USD, tandis que la référence américaine, le WTI, s'enfonce sous 57 USD le baril. Plusieurs éléments contribuent à cette dynamique. Premièrement, les prix ont été affectés par un appel récent entre Donald Trump et Vladimir Poutine, au cours duquel des "grands progrès" ont été évoqués concernant un potentiel accord de paix entre l'Ukraine et la Russie. Cela pourrait permettre le retour de barils russes sur le marché, exerçant une pression à la baisse sur les prix, même si à ce stade cela revient à tirer des plans sur la comète. Deuxièmement, les stocks de pétrole aux États-Unis ont connu une hausse inattendue la semaine dernière. Selon l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), les réserves de brut ont augmenté de 3,5 millions de barils, renforçant l'inquiétude d'une surabondance d'offres mondiale. Malgré tout, l'OPEP avance dans son dernier rapport mensuel que l'offre mondiale de pétrole suivra de près la demande jusqu'en 2026, un scénario bien différent de celui de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) continue de prévoir une importante surabondance.
Métaux : Qui peut stopper le rallye de l'or ? La relique barbare continue de franchir de nouveaux paliers historiques. L'once d'or a atteint un nouveau pic à 4380 USD. Cette trajectoire haussière est alimentée par l'augmentation des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, les inquiétudes concernant les risques crédit aux États-Unis, et les attentes de nouvelles baisses de taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine. L'or enregistre une progression de plus de 65% depuis le début de l'année. L'argent connaît également une forte hausse, atteignant plus de 80% d'augmentation en 2025 et un prix dépassant les 54 dollars l'once. Du côté des métaux industriels, les prix du cuivre ont légèrement diminué, impactés par les tensions commerciales et la paralysie du gouvernement américain. Sur le London Metal Exchange, le cuivre livraison 3 mois a terminé à 10 647 dollars la tonne. Cette diminution est influencée par des inquiétudes concernant la consommation en Chine. Néanmoins, les prévisions de forte demande pour le cuivre, liée aux investissements dans les centres de données et infrastructures électriques, maintiennent l'intérêt pour ce métal à long terme.
Produits agricoles : A Chicago, les contrats à terme sur le maïs ont rebondi cette semaine, marquant leur première hausse hebdomadaire en cinq semaines. Les investisseurs se concentrent sur des rapports faisant état de rendements de récolte américains potentiellement inférieurs aux prévisions. De plus, le climat pluvieux pourrait retarder les récoltes, soutenant davantage les prix. Le contrat de maïs le plus échangé à Chicago (livraison décembre 2025) progresse à 423 cents. Le blé est resté stable, autour de 503 cents le boisseau (contrat échéance décembre 2025).

Macroéconomie

Macro : Malgré un environnement globalement favorable aux marchés actions (hausse de la liquidité et perspectives de résultats encourageantes), la volatilité a fait son grand retour en cette fin de semaine, non pas en raison d'un nouveau tweet rageur de Donald Trump à l'égard de la Chine mais d'un risque de crédit en provenance de banques régionales américaines, faisant écho à la faillite de la Silicon Valley Bank en 2023. Il serait toutefois hasardeux, et financièrement préjudiciable, de jeter tout de suite le bébé avec l'eau du bain car aucun indicateur macroéconomique disponible ne milite pour une récession imminente. Autrement dit, si baisse il y a, elle devra être mise à profit pour renforcer ses positions actions. Sur le front obligataire, on notera que les taux d'intérêt américain poursuivent leur détente dans la perspective d'une poursuite de l'assouplissement monétaire sur fond de craintes croissantes liées au marché de l'emploi. Le rendement du 2 ans évolue ainsi sous le seuil des 3.50%.
Crypto : Deuxième semaine consécutive de forte correction sur le marché des crypto-actifs. Après une chute de 6,84% la semaine dernière, le bitcoin recule encore de près de 8% depuis lundi et évolue désormais autour des 105 000 USD. Ce nouveau repli du BTC s'explique d'abord par le choc macroéconomique : les annonces de Donald Trump sur de nouveaux droits de douane massifs contre la Chine et son discours de "guerre commerciale" ont déjà ébranlé le marché la semaine dernière. À cela s'ajoutent désormais les inquiétudes liées au risque de crédit pesant sur certaines banques régionales

américaines. Sur le plan crypto, des liquidations en chaîne de positions longues à effet de levier ont déclenché des ventes forcées, tandis que les ETF Bitcoin ont enregistré d'importantes sorties nettes, accentuant la pression baissière. Plus de 950 MUSD ont été retirés de ces produits boursiers en quelques jours. Résultat : le bitcoin ne parvient toujours pas à jouer pleinement son rôle de valeur refuge, à l'inverse de l'or, qui enchaîne les records. Comme souvent, la baisse du BTC entraîne dans son sillage l'ensemble du marché : l'ether (ETH) recule de 9%, Solana (SOL) de 9% également, XRP de 10% et le Binance Coin (BNB) chute de 18%.
La semaine prochaine, l'incertitude plane encore sur la publication des statistiques macroéconomiques américaines à cause du shutdown. Pour autant, il n'y avait pas d'annonce majeure programmée. Les investisseurs auront tout le loisir de se concentrer sur la première estimation du PIB chinois du troisième trimestre, qui sera publiée dans la nuit de dimanche à lundi. L'agenda des sociétés est autrement plus fourni. Parmi les entreprises les plus emblématiques, le marché attend Coca-Cola, GE Aerospace, L'Oréal et Unicredit (mardi), Tesla, Hermès et SAP (mercredi), Roche, Intel, Thales, Unilever et Dassault Systèmes (jeudi) puis Procter & Gamble, Safran et Sanofi (vendredi). Les résultats trimestriels d'entreprises sont un solide point d'ancrage pour des investisseurs confrontés à un accroissement de la volatilité depuis quelques jours. Cette première semaine d'intenses publications revêt ainsi une importance particulière.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA					
COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 16 Octobre 2025					
Valeur : 20 Octobre 2025					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		129.9253	129.9403
1	EUR	EURO		151.3240	151.4194
1	GBP	POUND STERLING		174.3964	174.4868
100	JPY	JAPANESE YEN		85.8897	85.9053
1	CNY	CHINESE YUAN		18.2315	18.2372
1	CHF	SWISS FRANC		162.9566	163.0777
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		92.5592	92.6028
1	DKK	DANISH KRONE		20.2657	20.2696
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.7126	13.7178
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.8884	12.8932
1	AED	UAE DIRHAM		35.3721	35.3781
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.6412	34.6471
1	KWD	KUWAITI DINAR		424.5925	424.9192
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.8970	44.3381
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.1576	14.1592
1	LYD	LIBYAN DINAR		23.8483	23.9707
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2539	3.2640
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.1989	177.1989

ROYAUME UNI

Le ralentissement de la croissance économique met la pression sur Rachel Reeves

L'économie britannique a marqué un coup de frein au deuxième trimestre 2025 après un début d'année dynamique, selon les chiffres officiels publiés mardi, soulignant les défis auxquels la ministre des Finances, Rachel Reeves, est confrontée alors qu'elle prépare le budget annuel de novembre.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) britannique s'est établie à 0,3 % entre avril et juin, contre 0,7 % au cours des trois premiers mois de l'année, un chiffre inchangé par rapport aux premières estimations de l'ONS et conforme aux attentes des économistes interrogés par Reuters. La croissance annuelle pour 2024 reste inchangée à 1,1 %, bien que des modifications du profil trimestriel aient conduit à une révision à la hausse de la croissance du PIB pour l'année se terminant en juin 2025, à 1,4 % contre 1,2 % précédemment. En tenant compte de la croissance démographique, largement tirée par une immigration élevée, le PIB par habitant a progressé de 0,9 % sur un an à fin juin, après une stagnation en 2024. L'économie britannique a affiché la croissance la plus rapide parmi les grandes économies avancées du G7 au premier semestre de cette année. Cependant, une partie de cette expansion s'explique par des facteurs exceptionnels,

notamment une ruée sur les exportations avant l'entrée en vigueur des droits de douane américains. La Banque d'Angleterre prévoit pour l'ensemble de 2025 une croissance modérée de 1,25 %. « À l'avenir, le second semestre sera plus difficile que les six premiers mois », estime Thomas Pugh, économiste en chef chez RSM UK. Il prévoit une croissance trimestrielle de 0,2 % pour le reste de l'année, alors que la progression des salaires ralentit et que l'inflation devrait atteindre 4 %, soit le double de l'objectif de la Banque d'Angleterre. « L'inconnue reste l'impact des spéculations autour d'une hausse des impôts dans le prochain budget sur la confiance des ménages et des entreprises », ajoute-t-il. Les données publiées mardi montrent que le taux d'épargne des ménages - souvent considéré comme un indicateur des inquiétudes des consommateurs pour l'avenir - a légèrement augmenté à 10,7 % au deuxième trimestre, contre 10,5 % au premier. Par ailleurs, la croissance de l'invest-

tissement des entreprises au deuxième trimestre a été révisée à la hausse, à un rythme annuel de 3,0 %, contre une estimation initiale de 0,1 %. L'ONS note une très faible croissance des dépenses de consommation et une légère baisse de la production des services orientés vers le consommateur, malgré une progression globale du secteur des services. De nombreux économistes s'attendent à ce que Rachel Reeves doive augmenter les impôts de plusieurs dizaines de milliards de livres lors du budget du 26 novembre, en plus d'une hausse encore plus importante l'an dernier, afin d'atteindre ses objectifs de réduction du déficit. L'Office for Budget Responsibility (OBR) devrait adopter une vision plus pessimiste de la productivité et de la croissance futures, tandis que les pressions budgétaires sont aggravées par la hausse des droits de douane américains, l'augmentation des coûts d'emprunt et les revirements du gouvernement sur les coupes dans les aides sociales.

POUR ÉVITER UNE NOUVELLE GUERRE DES DROITS DE DOUANE

Pékin et Washington se disent prêts à relancer des négociations commerciales

Alors que les tensions commerciales se sont récemment accrues entre la Chine et les États-Unis, les deux pays se sont accordés sur de nouvelles négociations bilatérales. Pékin et Washington se sont accordés samedi pour préparer de nouvelles négociations entre les dirigeants des deux plus grandes économies mondiales et éviter une autre escalade destructrice des droits de douanes. Le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, a annoncé vendredi une rencontre avec le Vice-premier ministre chinois He Lifeng, en charge du commerce, la

semaine prochaine pour préparer ces négociations, Pékin se disant prêt samedi à les entamer "dès que possible". Les tensions commerciales entre les deux premières économies mondiales sont remontées d'un cran depuis une semaine, après l'annonce par Pékin d'un renforcement des contrôles sur les exportations de terres rares et les technologies nécessaires à leur raffinage. L'annonce chinoise a été vivement critiquée par le président américain Donald Trump, qui a annoncé dans la foulée sa volonté d'ajouter en représailles 100% de droits de

douane sur les produits chinois, qui viendraient s'ajouter aux 30% minimum appliqués jusqu'ici. Donald Trump a également menacé de ne pas rencontrer son homologue chinois, Xi Jinping, comme prévu lors du prochain sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (Apec). Un appel entre le principal négociateur commercial chinois, He Lifeng, et le secrétaire au Trésor américain, a donné lieu à des échanges "francs, approfondis et constructifs", a indiqué l'agence Chine Nouvelle samedi. Scott Bessent a de son côté évo-

qué des discussions "franches et détaillées" sur X, annonçant une rencontre en personne "la semaine prochaine pour poursuivre (les) discussions". Scott Bessent avait précédemment accusé la Chine de chercher à nuire au reste du monde en renforçant les restrictions sur les terres rares, qui sont essentielles à de nombreux secteurs économiques, des smartphones aux missiles guidés. Le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer, a également participé à l'appel, selon l'agence de presse chinoise.

DELTA DU MÉKONG (VIET NAM)

Ouverture de la première école professionnelle japonaise

Le Collège japonais de compétences professionnelles (JPC) a officiellement inauguré sa première année universitaire, le 18 octobre, dans la ville de Cân Tho, au cœur du Delta du Mékong. Implanté dans le quartier de My Xuyên, le JPC est le premier établissement d'enseignement professionnel de niveau japonais fondé dans la région du Delta du Mékong. Il constitue également le premier modèle de formation directement lié au recrutement par des entreprises japonaises. L'école a vu le jour à la suite d'un accord de coopération signé en 2023 entre le groupe Esuhai et le Comité populaire de l'ancienne province de Soc Trang (au-

jourd'hui rattachée à Cân Tho). Cet accord repose sur trois axes majeurs : la formation et l'envoi de ressources humaines qualifiées vers le Japon, la promotion des échanges entre autorités locales et entreprises japonaises, et la création d'un établissement professionnel conforme aux standards japonais. Le JPC a pour mission de former une main-d'œuvre hautement qualifiée pour répondre aux exigences d'intégration internationale. Sa particularité réside dans l'étroite collaboration entre apprentissage théorique et formation pratique. Les étudiants bénéficieraient d'une formation professionnelle conforme aux normes japonaises, d'un

enseignement professionnel en japonais, de compétences professionnelles pour les entreprises japonaises et d'un entraînement physique conforme aux normes internationales. À l'issue de leurs études au Vietnam, les étudiants effectueront des stages professionnels au Japon, assortis d'un emploi garanti et d'un revenu mensuel compris entre 30 et 35 millions de dôngs (environ 1.140 à 1.330 dollars). Ils pourront ensuite prolonger leur séjour professionnel au Japon de 2,5 à 5 ans supplémentaires, afin d'acquérir davantage d'expérience et d'économies avant de revenir au Vietnam pour contribuer au développement local.

APRÈS LES MEUBLES, L'ACIER ET LES MÉDICAMENTS

Trump s'attaque désormais aux camions et aux autocars avec ses droits de douane

En vertu d'un nouveau décret signé par Donald Trump, les États-Unis imposeront désormais des droits de douane de 25% sur les camions et de 10% sur les autocars. Le président américain, Donald Trump, a signé vendredi un décret imposant 25% de droits de douane sur les camions et 10% sur les bus et autocars, créant une nouvelle catégorie de produits concernés par des droits de douane sectoriels. Le président avait annoncé fin septembre son intention de mettre en place cette nouvelle surtaxe douanière sur les camions, initialement prévue pour le 1er octobre. Il a au passage ajouté celle sur les autocars, dont il n'avait jusqu'ici pas été fait mention. Donald Trump étend ainsi à ces deux catégories de véhicules les droits de douane déjà existants sur le secteur automobile, à compter du 1er novembre. Cette décision intervient à l'issue d'une enquête menée par le ministère du Commerce afin de déterminer si la délocalisation de cette industrie représente un risque en termes de sécurité nationale pour le pays, une approche employée pour l'ensemble des droits de douane sectoriels déjà mis en place. Ces nouveaux droits de douane ne s'appliqueront cependant pas entièrement sur les camions en provenance du Canada et du Mexique, dès lors que leur production répond aux critères prévus dans le cadre du traité de libre-échange entre les trois pays (Aceum), a précisé un responsable américain. Pour les véhicules concernés, seules les pièces non fabriquées aux États-Unis seront à terme taxées à 25%. Mais ils en restent pour l'instant exemptés, le temps pour le ministère du Commerce de déterminer comment mettre en application cette taxe. Selon Capital Economics, les États-Unis importent 78% de leurs camions du Mexique et 15% du Canada. Pour les autocars et autobus en revanche, les 10% s'appliqueront pleinement pour les véhicules venant des deux pays voisins, qu'ils soient dans le cadre de l'Aceum ou non.

40 MILLIARDS D'ENREGISTREMENTS SENSIBLES EN LIBRE ACCÈS SUR INTERNET

La faille ubuesque de Netcore Cloud détaillée

Une base de données sans protection, contenant pas moins de 40 milliards d'enregistrements bancaires, personnels et professionnels, a été exposée en ligne. La brèche majuscule touche Netcore Cloud, une plateforme d'e-mail marketing indienne.

40 milliards. C'est le chiffre vertigineux d'enregistrements qu'un chercheur en cybersécurité vient de découvrir en libre accès sur internet. Jeremiah Fowler, spécialiste reconnu dans le domaine, est tombé sur une base de données totalement non sécurisée appartenant à Netcore Cloud, entreprise basée à Mumbai, en Inde, spécialisée dans l'automatisation marketing. À l'intérieur, on retrouve des notifications de transactions bancaires avec numéros de comptes partiels, des messages liés à l'emploi, des e-mails de vérification et toute la machinerie des campagnes marketing modernes. Il y en a pour 13,4 téraoctets de données.

Zéro protection pour des milliards de données critiques

L'exposition n'aurait pas pu être plus totale. Aucun mot de passe ne barrait l'accès, aucun chiffrement ne protégeait les informations. N'importe qui avec les connaissances techniques basiques pouvait consulter ces très exactement 40 089 928 683 enregistrements stockés dans la base. En fouillant dans les fichiers, Jeremiah Fowler y a trouvé des adresses électroniques en pagaille, des objets de messages, mais aussi des informations techniques sensibles, comme des adresses IP et des détails SMTP qui auraient dû rester confidentiels. Ce qui rend le tout préoccupant, c'est l'envieure de Netcore Cloud. Cette plateforme d'engagement client propulsée par



intelligence artificielle sert 6 500 marques réparties dans 40 pays du globe, notamment en Inde, aux États-Unis, au Royaume-Uni, à Singapour, aux Émirats, aux Philippines, en Malaisie, au Vietnam et au Nigeria. Ses clients couvrent tous les secteurs, de la banque à l'e-commerce, en passant par les services financiers, médias, divertissement et le voyage. Jeremiah Fowler a réagi avec la responsabilité qui caractérise les chercheurs éthiques. Dès sa découverte, il a notifié Netcore qui a verrouillé l'accès le jour même. L'entreprise a répondu en le remerciant et en demandant davantage d'informations sur la faille. Mais on peut se poser cette question : combien de temps

cette porte est restée grande ouverte avant d'être détectée ? Impossible de le savoir sans audit forensique approfondi.

La crainte d'un phishing ciblé et d'une usurpation d'identité à grande échelle

Les risques liés à une telle exposition dépassent largement le simple spam. Les cybercriminels disposent désormais d'un trésor d'informations qui leur permet de cartographier les relations commerciales, bancaires et professionnelles de millions de personnes. Avec ces données, ils peuvent orchestrer des campagnes de phishing XXL, en utilisant de véritables détails financiers pour convaincre leurs ci-

bles de la légitimité de leurs messages frauduleux. Le scénario du clone-phishing peut inquiéter. En récupérant les métadonnées réelles, les lignes d'objet authentiques et les adresses d'expéditeurs officielles, des escrocs peuvent fabriquer des copies parfaites d'e-mails légitimes. Imaginez recevoir une notification bancaire qui reprend vos vraies opérations récentes mais vous redirige vers un site pirate. Les adresses e-mail elles-mêmes constituent une mine d'or, car beaucoup contiennent des noms complets et peuvent être croisées avec d'autres fuites de données pour récupérer des identifiants et mots de passe. Un autre élément aggrave la situation : l'infrastructure exposée. Celle-ci présentait 89 ports réseau ouverts ce qui, on vous laisse l'imaginer, crée une surface d'attaque considérable pour d'éventuelles intrusions. Les fichiers consultés par Fowler mentionnaient des services internes marqués « production », avec des références à des bases de données et serveurs backend.

Cette cartographie détaillée de l'architecture système pourrait faciliter des attaques plus sophistiquées, voire des tentatives de ransomware. Précision importante, les 40 milliards d'enregistrements ne représentent pas autant d'individus uniques, puisque les mailings répétés gonflent artificiellement ce chiffre. Mais cela reste une exposition massive touchant potentiellement des millions de personnes.

Starlink V3 : Musk frappe fort avec ses nouveaux satellites aussi rapides que la fibre

SpaceX nous a offert un aperçu de la prochaine itération de ses satellites Starlink, baptisée V3. Voici tout ce que nous savons sur les changements à venir. Ce fut une semaine très chargée du côté de Boca Chica, au Texas. Après le 11e vol réussi de Starship, les équipes de SpaceX se tournent désormais vers l'avenir en peaufinant la prochaine version de la mégafusée. Mais Starlink aussi va évoluer : l'entreprise a révélé à quoi allait ressembler ses futurs satellites lors de la diffusion en direct du test du lanceur.

Un satellite bien plus imposant, pensé pour Starship

Pour commencer, ils seront nettement plus grands et plus longs que les Starlink de génération 1.5, et surtout plus de trois fois plus lourds que les modèles V2 Mini actuellement envoyés en orbite par le Falcon 9. Tandis que ces derniers pèsent environ 575 kilogrammes, un satellite V3 pourra atteindre près de 2 000 kilogrammes. Une telle masse s'explique par des composants embarqués plus imposants : un bus central agrandi, deux panneaux solaires rallongés pour générer plus d'énergie, en plus de

nouvelles antennes à réseau phasé censées booster la puissance du signal et élargir la couverture. Les Starlink V3 seront trop massifs pour être acheminé en orbite par un Falcon 9. C'est donc Starship qui se chargera de cette tâche : la fusée géante pourra envoyer 60 exemplaires par vol, contre 22 V2 Mini aujourd'hui. Lors de ses 10e et 11e vol d'essai, Starship a d'ailleurs largué huit maquettes de V3 factices pour valider la mécanique de déploiement en orbite.

Énorme montée en gamme côté performances

Côté performances, SpaceX promet un énorme bond en avant. Chaque satellite V3 proposera jusqu'à 1 Tbps de bande passante, soit dix fois plus que la génération précédente. C'est cette montée en puissance qui permettra enfin à Starlink d'offrir des débits jusqu'à 1 Gb/s pour les utilisateurs, loin devant les 127 Mb/s observés aujourd'hui en moyenne. Petit bémol, les utilisateurs devront très probablement acquérir une antenne plus puissante pour en bénéficier. Starlink annonce également 60 Tb/s de capacité descendante cumulée lorsque la constellation V3 sera déployée. La firme devrait

ainsi garantir plus de débit, moins de saturation et de meilleures performances dans les zones très demandées, un point crucial alors que SpaceX facture déjà des surcoûts d'accès dans certaines régions américaines saturées. Elon Musk a annoncé des premiers lancements de V3 d'ici à la fin de 2025 ou début 2026, un calendrier bien entendu susceptible d'évoluer, lorsqu'on a l'habitude des promesses parfois très optimistes du milliardaire. Pour rappel, Starlink est un élément crucial de l'activité de SpaceX, et représente près de 70 % de son chiffre d'affaires global.

L'AFFAIRE PEGASUS REBONDIT

L'amende record infligée à la société qui espionnait via WhatsApp largement réduite



Le jugement qui avait touché NSO Group, l'entreprise à l'origine du logiciel espion Pegasus,

a été franchement adouci. Les dommages et intérêts à payer sont en effet nettement revus à la baisse.

Le dossier Pegasus, du nom de ce logiciel espion développé par l'entreprise alors de l'entité sioniste NSO Group et utilisé pour espionner des militants, des journalistes ou des opposants politiques, arrive à son terme. Le groupe Meta, dont la messagerie WhatsApp avait été fortement visée, avait obtenu au printemps un jugement de la justice américaine lui offrant 168 millions de dollars de dommages et intérêts. Un montant qui a été revu substantiellement à la baisse.

Une amende finalement réduite à 4 millions de dollars

Le groupe, qui avait été condamné à verser quelque 168 millions de dol-

lars de dommages et intérêts à Meta (alors que son chiffre d'affaires annuel est d'environ 230 millions de dollars) a vu sa sanction être totalement changée en appel. Une magistrate de la cour d'appel de San Francisco vient en effet d'établir qu'en vertu de la loi, les dommages et intérêts devaient être limités à 4 millions de dollars.

Une injonction permanente à ne plus cibler WhatsApp est aussi décidée

Si l'argent à sortir pour solder cette affaire est finalement beaucoup moins important qu'attendu, il faut noter que la cour a tout de même suivi une demande de Meta. Elle a ainsi ordonné une injonction perma-

nente imposée à NSO Group de ne plus cibler les utilisateurs de WhatsApp. Pour rappel, Meta avait à l'époque réagi aux révélations des journalistes en dévoilant la surveillance qui était faite de 1 400 utilisateurs de son service de messagerie. Aujourd'hui, NSO est passé dans les mains d'investisseurs américains, même si l'entreprise est toujours installée en territoires occupés, et reste sous l'œil des autorités publiques locales. L'enquête conjointe de plusieurs grands journaux et publiée en juillet 2021 qui avait lancé l'affaire révélait que près de 50 000 personnes pouvaient avoir été espionnées à travers la planète grâce au logiciel Pegasus.

ANNIVERSAIRE ŠKODA

130 ans de créativité bohème

Škoda, c'est une très longue histoire européenne jalonnée de rebondissements, de réussites en transformations socio-politiques. Luxe, lourdeurs communistes, sport et succès commerciaux populaires, retour sur une saga automobile née de l'audace de deux hommes, Václav Laurin et Václav Klement.

Aux origines : deux Václav et des vélos

Avant même tout rêve automobile, il y eut le vélo. Et surtout la rencontre entre les deux Václav, Laurin et Klement. Ils posent les premières pierres de leur empire à Mladá Boleslav, alors paisible bourgade artisanale — loin de la « Škoda City » industrielle d'aujourd'hui. L'un est un mécano talentueux, l'autre, plus artistique, manie la plume. Tous deux partagent une ambition commune : faire bouger leur pays. En 1895, ils se lancent dans le commerce de bicyclettes avec un talent et une réussite qui les poussent rapidement à voir plus grand : après les vélos viendront les motos, puis les tricycles. Le modèle marquant ? La Slavia, moto aussi belle qu'ingénieuse, sortie à la toute fin du XIX^e siècle. Le succès est immédiat. En 1905, la Voiturette A voit le jour : deux places, un moteur bicylindre rugueux, et une présentation remarquée au Salon de Prague. La Tchécoslovaquie tient enfin son premier constructeur automobile digne de ce nom.

Laurin & Klement devient Škoda

Le premier grand virage intervient en 1925 : Laurin & Klement fusionne avec le géant sidérurgique Škoda de Plzeň. Les moyens industriels et financiers du groupe transforment le petit constructeur artisanal en un acteur majeur du secteur. La Laurin & Klement 110, arborant pour la première fois le logo Škoda, devient le symbole de cette mutation. Le 1^{er} janvier 1930, la division automobile prend son indépendance : la marque Škoda est officiellement née, les logos Laurin & Klement disparaissent.

L'âge d'or avant la guerre

Avant la Seconde Guerre mondiale, Škoda joue dans la cour des grands, aux côtés des constructeurs européens les plus réputés. Son modèle phare, la Popular Monte Carlo, sublime coupé de rallye, séduit la haute société. La gamme comprend aussi une berline et un cabriolet. En 1938, la Superb 3000 OHV s'impose avec son six-cylindres 3,3 L de 85 ch, capable d'atteindre 125 km/h. L'élégance et la rigueur mécanique tchèques impressionnent. Mais 1938 est aussi une année sombre : Václav Klement décède, un mois avant les accords de Munich. La Tchécoslovaquie tombe sous domination allemande, et l'usine se consacre alors à la production militaire.

L'ingéniosité sous contrainte communiste

Après la guerre, tout est à reconstruire. Nationalisée, Škoda oriente sa production vers des voitures populaires sous l'influence du bloc de l'Est. Lors d'un récent passage à Mladá Boleslav, à l'occasion des Classic Days, les officiels de



la marque soulignent cette transition : un choc visuel entre les modèles d'avant-guerre, élégants et raffinés, et ceux d'après-guerre, rationnels et contraints. Malgré le carcan socialiste, les ingénieurs refusent de s'effacer.

Škoda participe aux 24 Heures du Mans 1950 avec la Sport, et prouve que le talent tchèque survit. Les Felicia et Octavia des années 1950 séduisent l'Occident, notamment la Felicia Cabriolet, aux lignes fluides et chromes

raffinés, qui traverse le rideau de fer. En 1966, Škoda surprend encore avec la Trekka, un véhicule rustique assemblé en Nouvelle-Zélande à partir d'une base d'Octavia Combi. Carré, robuste et abordable, il anticipe déjà la vague des SUV modernes. Moins chère qu'un Land Rover, la Trekka conquiert les aventuriers du Pacifique : 2500 exemplaires furent produits, devenus aujourd'hui pièces de collection.

Le moteur arrière : une obligation devenue icône

Sous pression du pouvoir, Škoda adopte la mode du moteur arrière dans les années 1960. La 1000 MB (1964) inaugure cette architecture : une compacte à moteur 4 cylindres de 42 ch, simple mais efficace. Le chef-d'œuvre de cette époque est le coupé 110 R (1970), 52 ch, 145 km/h, et un châssis vif : la sportive tchèque par excellence. Sa déclinaison de rallye, la 130 RS, sera surnommée « la 911 de l'Est » et accrochera une victoire de catégorie au Monte-Carlo 1977. Malgré ces réussites, la marque s'isole technologiquement. Le reste de l'Europe passe à la traction avant, tandis que Škoda reste enlignée dans des choix politiques. Dans les années 1970, ses voitures sont les moins chères du continent, mais aussi les plus démodées.

Favorit et Volkswagen : la renaissance

La Favorit (1987) marque la libération : première traction avant moderne, au design carré signé Bertone (le projet Giugiaro ayant été jugé « trop italien »). C'est un succès populaire et industriel. Peu après, la chute du Mur de Berlin en 1989 ouvre un nouvel horizon. En 1991, Volkswagen prend le contrôle de Škoda et offre à la marque tchèque une renaissance. Fait méconnu : Renault était également en négociations avancées, mais devra s'incliner. Et réussira un autre coup avec un certain Dacia...

Rigueur allemande, âme tchèque

Sous pavillon allemand, Škoda entre dans une ère de prospérité. Rigueur germanique et créativité bohème font naître des modèles emblématiques : Octavia, Fabia, Yeti, et bien sûr la Superb, réclamée par le président Václav Havel pour ses déplacements officiels. Aujourd'hui, les modestes ateliers de Laurin et Klement ont laissé place à une véritable ville-usine intégrée au groupe Volkswagen. Škoda est désormais présente dans une centaine de pays, troisième marque la plus vendue en Europe (janvier-juillet 2025), et affiche une rentabilité de 8,5 %.

Restez connectés à notre site : nous vous ferons bientôt découvrir la nouvelle version du musée Škoda (qui fête ses 30 ans) et partagerons nos essais au volant des modèles qui ont fait l'histoire — depuis la Voiturette A !

Mots fléchés

ENVIEUX EFFONDREE		PROFIT PETITE PATISSERIE		CABINET DE NOTAIRE DEMAR- REUR		NOTE CONFIRMES A LEUR POSTE		ONEREUSE APRES LA SIGNATURE		BASSESE DEVERSE	
SALADE VERTE TEMPETES							CHIFFRE DIVIN AFRICAIN				
								TRAIT LUMINEUX EXCLAMA- TION			
VIEUX DO ORIENTENT			REDRES- SENT ECHELONS								
					PREMIERE PAGE PAREIL				PARTICULE CUVETTE		
PETIT RUMINANT	JOIE POPULAIRE STATION DES LANDES							ABSORBES ARTICLE			
						SALUE L'AN NEUF OBTENU				METTAIT SUR LA PAILLE	
RETIRE VILLE TURQUE				COURBE DU FLEUVE NEGATION							
								DUPES PERCE			EVASION
LIMITE ILE DE FRANCE						DYNAMIQUE PASSAGE A PIED					
		RISQUE		FAIRE DEPARTE- MENT FRANCAIS				DEVETU EMISSION DE GAZ			
JEU DE PIONS INAMICAL			TROMPERAI TITANE AU LABO								
							APERCOIT				
SOUVE- RAINE						SOMME EN JEU					

Plus de 24.000 visiteurs professionnels enregistrés au "BatiWest 2025"

La 22e édition du Salon international de l'immobilier, de la construction, de l'habitat, des travaux publics et de la céramique "BatiWest 2025", qui a pris fin, dimanche au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, a enregistré une forte affluence de professionnels, avec plus de 24.000 visiteurs, selon les organisateurs. Le commissaire du Salon, Zoubir Ouali, a indiqué à l'APS que cette édition a connu un fort engouement, notamment de la part des visiteurs professionnels, dont le nombre a dépassé 24.000, avec une moyenne de 4.000 à 5.000 visiteurs par jour. Ces derniers ont pu découvrir les dernières nouveautés en matière de matériaux de construction, ainsi que certaines offres immobilières.

Les Enjeux
Quotidien national de l'économie
Eco

Lundi 20 octobre 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



PRÉSIDENTENCE

Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi organique portant statut de la magistrature, au suivi de la réalisation des stations de dessalement de l'eau de mer, ainsi qu'à des exposés, notamment concernant les préparatifs de la 4e édition de la Conférence africaine des start-up, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, en ce moment, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi organique portant statut de la magistrature, au suivi de la localisation et de la réalisation des stations de dessalement de l'eau de mer, conformément aux orientations du précédent Conseil des ministres, ainsi qu'à des exposés, notamment concernant les préparatifs de la 4e édition de la Conférence africaine des start-up", lit-on dans le communiqué.

APN

Journée parlementaire mardi sur les écoles des cadets de la nation

La Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale (APN) organisera, mardi prochain, une journée parlementaire sous le thème "L'expérience des écoles des cadets de la nation comme modèle national pionnier pour le développement des écoles nationales", indique dimanche un communiqué de l'Assemblée. Cette activité parlementaire, organisée sous le patronage du président de l'APN, M. Brahim Boughali, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à "promouvoir le dialogue institutionnel autour de la réforme du système éducatif" et à "prémunir le milieu scolaire contre les dangereux phénomènes sociaux", précise le communiqué. A travers cette initiative, la commission spécialisée de l'APN entend "mettre en lumière l'expérience concluante des écoles des cadets de la nation, qui ont su allier rigueur et discipline militaire, d'une part, et excellence académique et éducative, d'autre part, constituant ainsi un modèle à suivre", conclut le communiqué.

ADEX-2025 DE SÉOUL

Le Général d'Armée Chanegriha assiste à une exhibition aérienne

Le Général d'Armée Said Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a assisté, hier en République de Corée, à une exhibition aérienne organisée dans le cadre des activités de l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense "ADEX-2025" de Séoul, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de sa visite officielle en République de Corée, Monsieur le Général d'Armée Said Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a assisté, aujourd'hui 19 octobre

2025, à une exhibition aérienne organisée dans le cadre des activités de l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense +ADEX-2025+ de Séoul, l'un des événements mondiaux majeurs consacrés aux industries aéronautiques et de défense de pointe", précise la même source. Le Général d'Armée, accompagné de cadres de l'ANP, a suivi une démonstration aérienne exécutée par des unités des forces aériennes coréennes, comprenant des manœuvres aériennes et des formations synchronisées d'avions de combat", indique le communiqué. Il s'est entretenu avec le Général d'Armée Son Seok-rak, commandant des Forces aériennes des Forces armées de la Répu-

blique de Corée, "qui a salué la place importante qu'occupe l'Algérie sur la scène militaire et son engagement à suivre les évolutions de la défense à l'échelle mondiale". Il a également remercié le Général d'Armée "pour avoir honoré l'invitation et pour sa participation active à cet événement d'envergure mondiale". "Cette visite témoigne de l'intérêt qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP à se mettre au diapason des évolutions technologiques mondiales, et s'inscrit dans la démarche stratégique de modernisation des systèmes de défense et de renforcement des capacités nationales, conformément aux exigences du monde actuel", conclut le communiqué.

16e SESSION DE LA CNUCED

Rezig attendu, dès aujourd'hui, à Genève

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des Exportations, Kamel Rezig, participera, à partir de lundi, aux travaux de la 16e session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED 16), prévue du 20 au 23 octobre au Palais des Nations à

Genève (Suisse), sous le thème "Décider de l'avenir : opérer une transformation économique qui contribue à un développement équitable, inclusif et durable", indique un communiqué du ministère. Cette conférence ministérielle, organisée tous les quatre ans sous les auspices des Nations

unies, est l'un des plus importants événements économiques internationaux, précise la même source. Sont attendus à cette conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement, des ministres des Affaires étrangères, des Finances, du Commerce et de l'Economie de 195 Etats membres de la CNUCED,

ainsi que des chefs d'organisations internationales, des économistes lauréats du prix Nobel, et des organisations de la société civile de premier plan, outre des banques de développement et des organisations financières et commerciales mondiales, conclut le communiqué.

64E ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 À PARIS

Lancement d'un timbre-poste dédié à la Journée nationale de l'émigration

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib a présidé, dimanche à Alger, en compagnie de MM. Abdelmalek Tacherift et Sid Ali Zerrouki, respectivement ministres des Moudjahidine et des Ayants-droit, et de la Poste et des Télécommunications, la cérémonie de lancement et d'oblitération premier jour illustré du timbre-

poste dédié à la Journée nationale de l'émigration, marquant le 64e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961 à Paris. Chaib a précisé que l'émission de ce timbre-poste s'inscrit dans le cadre des activités prévues par le programme national commémorant cet événement profondément ancré dans la mémoire nationale, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune n'a eu de cesse d'honorer à

travers ses hautes décisions. Il s'agit là d'une tradition symbolique et morale que notre pays s'emploie à perpétuer depuis les premières années de l'indépendance, en reconnaissance du rôle déterminant que notre communauté à l'étranger a constamment joué dans le processus de libération contre le colonialisme, et en témoignage de l'attention constante que l'Etat algérien porte à cette catégorie".

SERVICES POSTAUX

Un nouveau cahier des charges pour encadrer le courrier express et protéger les clients

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé samedi dans un communiqué, la finalisation de l'élaboration du nouveau cahier des charges fixant les conditions d'exploitation des services postaux soumis au régime de la déclaration simplifiée. La finalisation de l'élaboration de ce cahier intervient "à l'issue de son enrichissement par les contributions des différentes parties concernées", in-

dique le communiqué, précisant qu'il "sera officiellement présenté dans les prochains jours par l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Electroniques" (ARPCE). Ce projet vise à "opérer un bond qualitatif dans la réglementation de cette activité, d'autant plus qu'elle se limite à la relation entre l'opérateur et l'ARPCE, à travers l'octroi des licences, sans définir avec précision les obligations des établisse-

ments postaux envers leurs clients", ajoute le texte, soulignant que le nouveau cahier des charges consacre "le principe de transparence entre l'opérateur et le citoyen", en imposant aux établissements le respect des normes professionnelles et techniques précises". Parmi ces normes, figurent notamment "l'adoption d'une identité commerciale claire, avec un nom et un logo distinctifs apposés sur les en-

veloppes et les véhicules", et l'obligation du "port d'un uniforme pour les employés, reflétant l'identité de l'établissement et respectant les règles d'hygiène et de bienséance". Les opérateurs sont également tenus "d'installer une enseigne visible au niveau de leurs sièges commerciaux afin de faciliter l'établissement de contacts avec la clientèle", selon le communiqué.

EN FAVEUR DES CAUSES JUSTES DANS LE MONDE

Takdjout appelle les syndicats arabes à poursuivre la mobilisation

Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Amar Takdjout, a appelé, dimanche à Alger, les syndicats arabes à poursuivre leur mobilisation en faveur des causes justes à travers le monde, notamment la cause palestinienne. Présidant la clôture des travaux d'un Colloque international sur "l'autonomisation des syndicats arabes face à l'impact de l'automatisation et de l'intelligence artificielle (IA) sur le marché du

travail", organisé par la Confédération arabe des syndicats (ATUC), M. Takdjout a souligné la nécessité pour les syndicats arabes d'assumer leur rôle de sensibilisation aux causes justes dans le monde, en "poursuivant leur mobilisation pour faire prévaloir les intérêts des peuples colonisés et opprimés, la cause palestinienne en tête". Il a, à cette occasion, rappelé, le capital historique de l'UGTA dans la lutte contre le colonialisme français, appelant à s'en inspirer

pour défendre la cause palestinienne. S'agissant du thème du Colloque, M. Takdjout a insisté sur la nécessité d'"identifier les défis que la numérisation et l'intelligence artificielle imposent au monde du travail". De son côté, le représentant de l'Union générale des syndicats des travailleurs de Palestine (PGFTU), Saeed Imran, a évoqué la situation économique difficile que vivent les palestiniens à Ghaza, relevant que "32.000 travailleurs palestiniens ont été ar-

rêtés" lors de la dernière agression sioniste contre la bande de Ghaza. Pour rappel, ce Colloque a été sanctionné par une série de recommandations, notamment "l'appel à l'intégration des travailleurs des plateformes numériques dans les structures syndicales, la mise en place de mécanismes pour encadrer leur activité, en sus d'intégrer leurs préoccupations dans les débats des discussions tripartites dans le monde arabe".